

Nile Transboundary Environmental Action Project

Networking Environmental Education and Awareness Practitioners in Congo DR



Formation of National Environmental Education and Awareness Working Group

WORKSHOP PROCEEDINGS

Hotel Ihusi, Goma, Congo DR
29 - 30 September 2004

Compiled by
Joseph Lititiyo AFATA
National Project Coordinator- Congo DR

Edited by
Maushe Kidundo
Environ. Educ. Lead Specialist

NILE BASIN INITIATIVE

Initiative du Bassin du Nil

INTRODUCTION

Environmental education and awareness is not new. Environmental education (EE) was passed informal from generation to generation since time in memorial. Children were brought up by their parents to know what plants and animals could be eaten and how to collect them. That is environmental education – getting to know your environment. Environmental education and awareness become an issue in the international arena in 1972 after the UN conference on Human Development in Stolkhom, the formation of UNEP in 1972 and the subsequent establishment of the international EE programme in 1975. EE was then formalised. A series of international conferences like the intergovernmental conference on EE in Tbilisi in 1977 and Tbilisi +10 in Moscow have continued to shape the planning and implementation of EE activities.

The link between a strong environmental education component and the success of any environmental project can not be over debated. The Nile transboundary Environmental action project – one of the seven projects under the Nile basin shared vision has an environmental education and awareness component. The aim of the component is to stimulate positive behavioural change towards good environmental practices among the communities along the basin.

The Nile – the world's longest river flowing 6,600 km and drains 3.1 m km² – is home to about 160m people. The overwhelming majority of people of the Nile basin live in rural areas and depend directly on land and water resources for shelter, income and energy. This has put enormous pressure on the natural resources and ecological systems on which the economic development is based. This has resulted in a variety of environmental problems – soil erosion, degradation of agricultural lands, desertification, loss of forests and wetlands, overgrazing of pastures, declining water quality, overexploitation of fisheries, eutrophication of lakes, invasive water weeds, inadequate urban waste management, water borne diseases, declining biodiversity, and the threat to climate change.

Coupled by the threats and the fact that the linkages between environmental conditions and human welfare are extraordinarily complex and the appreciation and understanding how human behaviour can contribute to the solving environmental problems remains generally low in the basin, sets a big challenge for deepening public awareness and the understanding of the linkages.

In order to contribute significantly on this challenge, the EE&A component embarked on setting up partnership and networks with practitioners and other stakeholders within the basin. Based on the background that there are many players undertaking various EE&A activities, there is lack of a forum for exchange of ideas and collectively plan and monitor EE&A activities.

Understanding the importance and potential for such a forum, the EE&A component within the Nile Transboundary Environmental Action Project (NTEAP) supported and facilitated the formation of a National Environmental Education and Awareness Working group through a two-day workshop. In addition workshop participants developed National EE&A priority activities and learned on the status of EE&A within the country from paper presented.

This report summaries the proceedings of the workshop. The document is divided into five sections. Section one hinges on the objectives and expected outputs of the workshop. A summary of the papers presented comprises section two, while section three list priority EE&A activities. Section four presents the closing ceremony. Section five groups the annexes

As the world enters a decade for Education and Sustainable Development (2005 – 2015), it is my hope that this document will act as a baseline for EE&A as we evaluate ourselves at the end of the decade.

Maushe Kidundo
Environmental Education and Awareness Specialist
November 2004

PROGRAMME DE L'ATELIER

Mercredi 29 septembre 2004 (1^{ère} journée)

HEURE	ACTIVITE	MODERATEUR/PRESENTATEUR
08 :00	Enregistrement	Secrétariat
08 :30	Hymne National	Coordonnateur National
08 :45	Présentation du programme Mot du Membre de NELTAC Mot du Représentant de S.E. Monsieur le Ministre MECEF Mot d'ouverture du Représentant de S.E. Monsieur le Gouverneur du Nord-Kivu Présentation des participants	Coordonnateur National
09 :05	Présentation des objectifs de l'atelier et des activités d'éducation environnementale du Projet NTEAP	Spécialiste du projet
09 :15	Discussion sur la présentation	
	Pause café	
09 :50	Situation de l'éducation et information environnementale en RDC	Ministère de l'Environnement
10 : 15	Education environnementale dans les Ecoles en RDC	Ministère de l'Education Nationale
10 : 30	Education environnementale dans les Universités en RDC	Professeur d'Université
10 :45	Discussion sur les trois présentations	Coordonnateur National
11 : 00	Déjeuner	
11 :30	Information du public et campagnes de sensibilisation	ONG Observatoire du Nil
12 :45	Education et information environnementales dans les écoles (Projets ; Clubs ; etc)	ONG Pévi Kacheche
14 : 00	Le rôle des MEDIA dans l'éducation et l'information environnementales	Journalistes
14 :20	Discussion sur les trois présentations	Coordonnateur National
14 :40	Pause	
15 :15	Discussion (suite)	Coordonnateur National
16 :00	Entretien individuel entre participants et l'équipe du Projet NTEAP	Spécialiste du Projet et Coordonnateur
17 :00	Fin de la journée	

Jeudi 30 septembre 2004 (2^{ème} journée)

HEURE	ACTIVITE	MODERATEUR/PRESENTATEUR
08 :30	Récapitulation des travaux de la première journée	Coordonnateur National
08 :50	Education environnementale dans le Projet NTEAP Travaux de groupe	Spécialiste du Projet NTEAP
09 :15	Groupe 1 : Renforcement des campagnes d'information du public du Nil	Coordonnateur National et / Spécialiste du Projet NTEAP
	Groupe 2 : Activités d'éducation environnementale dans les écoles	

	Groupe 3 : Fonctionnement en réseau	
10 :00	Pause café	
12 :45	Déjeuner	
14 :00	Présentation des travaux de groupe	Rapporteurs des groupes
14 :30	Discussion sur les différentes présentation des travaux de groupes	Coordonnateur National
15 :15	Recommandations de l'atelier	Coordonnateur National
15:30	Mise en place du groupe de travail et fonctionnement	Spécialiste du Projet NTEAP
	Evaluation de l'Atelier	Coordonnateur National
15:45	Mot du Membre de NELTAC	Membre du NELTAC et Directeur des Ressources en Eau au Ministère de l'Environnement
16:00	Mot de clôture	Ministère de l'Education Nationale
	Rafraîchissements et Fin des travaux	

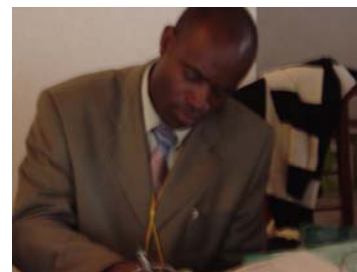
TABLE OF CONTENT

INTRODUCTION	2
PROGRAMME DE L'ATELIER	3
TABLE OF CONTENT	5
OPENING CEREMONY	6
Discours du conseiller du ministre en charge de l'environnement, conservation de la nature, eaux et forets.....	6
Allocution du représentant de son excellence monsieur le gouverneur de la province du nord-Kivu a l'occasion de l'ouverture de l'atelier national sur l'éducation environnementale	7
SECTION ONE: OBJECTIVES OF THE EE&A WORKSHOP	9
Environmental Education and Awareness component within NTEAP	9
Why EE&A Working Group?	10
SECTION TWO: THE STATUS OF ENVIRONMENTAL EDUCATION IN CONGO DR	11
Specific issues rose on country papers.....	11
SECTION THREE: SETTING NATIONAL EE&A PRIORITIES	12
I. Tasks	12
II. Formation of groups.....	12
III. Presentations and Discussions	12
Group Présentation	13
Group I. Renforcement des mécanismes d'information du public (Campagnes, Information, Formation)	13
Groupe II. Education et Information Environnementales dans les Institutions de Formation	14
Group III Networking	15
Conclusions et recommandations pour les activités	16
SECTION FOUR: CLOSING CEREMONY	18
I. Closing Remarks.....	18
II. Workshop évaluation.....	18
SECTION FIVE: ANNEX ONE – PAPERS PRESENTED	19
Cours d'éducation environnementale dans l'enseignement supérieur et universitaire en RDC..	19
l'ONG observatoire du bassin du Nil.....	26
Les médias et l'éducation/sensibilisation du public sur les questions environnementales	33
Les medias, un support a la conservation : cas de cosmos, notre monde	36
La situation de l'Education Environnementale en RDC.....	38
L'éducation environnementale dans les ecoles de la RDC : Cas du Nord Kivu : Enseignement Primaire.....	42
Etude des cas de l'éducation et sensibilisation environnementale dans les ecoles : cas de l'institut maendeleo par le WWF-Pevi.....	46
Appui du WWF-Pevi Kacheche dans les processus de l'éducation environnementale dans l'éducation formelle.....	48
COMMUNIQUE DE PRESSE	51
LISTE DES PARTICIPANTS	52

OPENING CEREMONY

Discours du conseiller du ministre en charge de l'environnement, conservation de la nature, eaux et forêts

Excellence Monsieur le Gouverneur,
Mesdames et Messieurs les Représentants des Organismes Internationaux,
Mesdames et Messieurs les Chefs de Division Provinciaux,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,



C'est pour moi un réel plaisir d'être présent ce matin à l'ouverture des travaux de l'atelier national sur l'éducation et l'information environnementales organisé par le Projet d'Action Environnementale Transfrontalière dans le cadre de l'Initiative du Bassin du Nil.

Je voudrais, avant toute chose, m'acquitter d'un agréable devoir, celui de vous transmettre les salutations de Son Excellence Monsieur ANSELME ENERUNGA, Ministre de l'Environnement, conservation de la nature, Eaux et Forêt qui, pour des raisons d'un calendrier très chargé, n'a pas pu effectuer le déplacement de Goma. Ma présence ici, au nom de Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Environnement, témoigne de l'intérêt qu'il attache à cet important projet régional et aux travaux de cet atelier.

Je voudrais, en second lieu, saluer la présence de différents délégués représentant les Agences du système des Nations Unies les Organisations Non Gouvernementales internationales et locales, les Universités, les Ecoles tant primaires que secondaires, les associations de développement à la base et l'administration provinciale. Votre présence nombreuse aux travaux de cet atelier est une manifestation de l'importance que vous accordez aux questions liées à la gestion et à la protection de l'environnement en République Démocratique du Congo, en général et dans la partie congolaise du Bassin du Nil, en particulier.

Distingués Invités,
Mesdames et Messieurs,

Point n'est besoin de vous rappeler que l'Initiative du Bassin du Nil est un mécanisme mis en place de commun accord par les dix pays membres du Bassin du Fleuve Nil, à savoir: l'Egypte, le Soudan, l'Ethiopie, l'Erythrée, le Kenya, le Rwanda, le Burundi, l'Ouganda, la Tanzanie et la République Démocratique du Congo. L'Initiative du Bassin du Nil vise à atteindre un développement socio-économique durable des pays membres et poursuit également les objectifs de lutte contre la pauvreté dans la région.

Le projet d'Action Environnementale Transfrontalière est l'un des huit projets de la vision commune de l'Initiative du Bassin du Nil. Ce projet, en abrégé NTEAP, vise à assurer une gestion rationnelle des ressources environnementales du bassin du Nil.

En effet, les ressources précieuses et variées des pays du Bassin du Nil sont exposées à une série des menaces entraînant de graves conséquences sur le développement socio-économique. Ces menaces environnementales sont attribuées à la forte pression démographique, à la pauvreté persistante, mais aussi à des causes sous-jacentes telles que la mauvaise gouvernance, le dysfonctionnement des institutions, les politiques sectorielles et macro-économiques inadéquates et le déficit dans les domaines de l'éducation et de l'information du public en matière d'environnement. Les conséquences sur l'environnement se traduisent entre autres, par la dégradation des terres agricoles et des pâturages, la diminution de la qualité de l'eau, la déforestation, les érosions, la surpopulation, la surexploitation des ressources naturelles, la pollution atmosphérique, la désertification, la résurgence des maladies d'origine hydrique, le braconnage, etc.

Distingués Invités,
Mesdames et Messieurs,

La République Démocratique du Congo, notre pays, souffre également des problèmes que je viens d'énumérer ci-dessus. En plus de ces problèmes, le déplacement massif des

personnes suite aux conflits armés dans le pays et dans la sous région ont fortement endommagé la biodiversité dans les parcs nationaux et autres réserves forestières nationales.

La tenue de cet atelier sur l'éducation et l'information environnementales tombe à point nommé et ces assises nous offrent l'occasion d'analyser ces problèmes en profondeur pour trouver des pistes de solution en vue d'une gestion rationnelle et durable des ressources environnementales.

J'ose espérer que le Groupe de Travail qui sera constitué à l'issue de cet atelier sera représentatif des différents partenaires nationaux impliqués dans les activités d'éducation mésologique et d'information du public sur l'environnement. Ce groupe de travail, qui est un cadre permanent de réflexion et d'échange d'expérience en matière d'éducation environnementale, peut compter sur l'appui du Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature, Eaux et Forêts, qui ne ménagera aucun effort pour aboutir à une gestion efficace des ressources environnementales sur l'ensemble du territoire National.

Je souhaite pleins succès aux travaux de cet Atelier et vous remercie de votre attention.

Allocution du représentant de son excellence monsieur le gouverneur de la province du nord-Kivu à l'occasion de l'ouverture de l'atelier national sur l'éducation environnementale

Monsieur le Représentant du Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature, Eau et Forêt
Monsieur le Maire de la Ville de Goma,
Monsieur le Bourgmestre de la Commune de Goma,
Messieurs les Chefs de Divisions,
Monsieur le Représentant du PNUD/UNOPS,
Monsieur le Coordonnateur National du Projet NTEAP,
Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,
Honorables et Distingués Invités.



Au nom de Son Excellence Monsieur le Gouverneur de la Province du Nord-Kivu, Monsieur Eugène SERUFULI NGAYABASEKA, qui m'a délégué à cet atelier pour le Représenter, et à celui de la population de toute cette Province qui a reçu l'insigne honneur de servir de cadre pour accueillir, la première, le tout premier Atelier National dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Activité du Projet d'Action Environnementale Transfrontalier du Bassin du Nil-NTEAP, j'ai l'honneur de vous saluer et de souhaiter une fois de plus la bienvenue à nos hôtes dans ce sanctuaire touristique.

A mon avis, l'organisation de cet Atelier National s'inscrit dans un processus à la fois National et Régional dont le Programme sera axé sur l'éducation et l'information environnementales dans le cadre de l'Initiative Bassin du Nil.

Ce processus est porteur d'espoir pour les habitants de cette partie de la planète et même de l'humanité tant que nous savons que l'amélioration de la gestion des ressources environnementales conditionnera positivement notre vie future. Celle-ci peut être sérieusement et durablement compromise si nous ne faisons pas attention aux conséquences de nos pratiques quotidiennes et de nos attitudes quant à l'exploitation et à l'utilisation des ressources naturelles dont nous disposons dans cette partie de l'Afrique.

Nous devons avoir conscience de cet état de choses. Mais aussi nous devons savoir que la bonne gestion de l'environnement est aujourd'hui une nouvelle forme de lutte contre la pauvreté, car certaines formes de pauvreté dans le monde sont dues au gaspillage des ressources naturelles disponibles ou à leur destruction consciente ou inconsciente. La bonne gestion de l'environnement implique à ce niveau les notions d'épargne, de la rationalité dans leur allocation et celle de leur reproduction pour celles renouvelables.

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,
Honorables et Distingués Invités,

Je tiens à remercier très particulièrement les inspirateurs de l'Initiative Bassin du Nil pour leur idée géniale de la conception du NTEAP. Vous savez tous très bien que l'environnement modèle l'homme. Partager une même culture de gestion de l'environnement dans un espace transfrontalier est aussi une nouvelle forme de culture de construction de la paix entre les peuples et les nations.

Je donne une note particulière aux organisateurs et plus particulièrement au Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature, Eaux et Forêts, qui a choisi la ville de Goma pour la tenue des présentes assises. Je

voudrais vous traduire l'adhésion de toute la population de cette Province qui se sent concernée et impliquée désormais par la réussite de ce processus.

Le fait que les rivières RUTSHURU et SEMULIKI, via le Lac Edouard, puisent leur source dans les massifs des VIRUNGA, relief dominant cette Province d'où le Nil tire partiellement ses eaux, et comme la pression humaine est un facteur social qui demande d'être contenue par la sensibilisation des populations pour préserver l'humidité des sols dont dépend leur survie, je vous confirme l'engagement de la Province à impliquer tous les acteurs de cette juridiction pour qu'ils soient vos interprètes fidèles sur terrain auprès de cette population qui doit se sentir concernée au plus haut niveau par cette nouvelle forme de solidarité humaine.

Sur ce, au nom de Son Excellence Monsieur le Gouverneur de Province, je déclare ouverts les travaux de l'atelier sur l'éducation et l'information environnementale dans le cadre de l'Initiative du Bassin du Nil, souhaite plein succès à ces travaux et je vous remercie.

SECTION ONE: OBJECTIVES OF THE EE&A WORKSHOP

The main objective of the workshop was to learn through sharing of experiences from the existing EE&A project component, identify gaps and plan for NTEAP EE&A collaborative activities.

Specifically the workshop is planned to come up with:

- ◆ An established network of EE&A practitioners within the country by forming WG with agreed TOR and office bearers;
- ◆ Learn from good case studies and if possible plan to scale them up as a way of implementation and delivering EE&A;
- ◆ Establish Transboundary EE&A opportunities and priorities for the country and specifically for the Nile Basin and ;
- ◆ Identified potential partners in the implementation of NTEAP EE&A project within the Basin.

To lead participants on ways of achieving the objectives, the workshop facilitator (Maushe Kidundo) gave a presentation on environmental education and awareness within the Nile transboundary Action project. The presentation gave highlights on;

Environmental Education and Awareness component within NTEAP

To enhance awareness on the nature of environment and its inter-relatedness in the basin and how its effects on communities, through (i) enhanced public awareness & understanding of Nile Transboundary Environmental issues (ii) networking of secondary schools for project-based learning and (iii) piloting enhanced networking among Universities and research institutions.

Enhanced PA - activities

- Support the development and delivery of TB EE&A campaigns
- Regional training for EE&A practitioners
- Regional briefs for media editors & Environment Journalists on TB issues
- Exchange of environment Journalists & other media professionals between the riparian countries

Enhanced PA - approach

- Formation of working groups in each country
- Launch through a variety of delivery mechanisms
 - Media (TV, Radio, Newspaper, Websites, etc)
 - Institutions (religious, learning, social)
 - Organised groups (scouts, youth, women)
- Link with other SVP, components, projects

Secondary schools - activities

- Establish an electronic network of schools for TB EE.
- Build teachers capacities
 - Training, exchange tours, etc
- Support TB environmental projects within schools
- Organise Nile TB EE award scheme

Secondary schools - approach

- Issue a single contract to an experienced project based learning NGO.
 - Teachers training
- Schools selection by National EE&A working group
- Environmental school projects support through proposals
- Award scheme at National then regional level taking place annually.

Universities - activities.

- Exchange of EE professors, researchers and students between the Nile riparian countries
- Support the development of a university-level course on one or more Nile TB environmental issues

Universities - approach.

- Identify host universities within the basin
- Facilitate a regional meeting
 - Develop exchange formulae (undergraduate Vs Masters, Projects Vs Lectures, etc)
 - Develop a selection criteria
 - Commitment on lecturers' time and support
 - Develop work plan for the development of university course on Nile TB issues

EE&A Linkages

- SVP
 - Applied training - Egypt
 - Confidence building and stakeholders involvement – Uganda
- NTEAP
 - Knowledge management, Micro grants, Water Quality & M&E
- Country level
 - Relevant Government Ministries
 - Working group (all EE&A practitioners)

Why EE&A Working Group?

- Establish a Network of EE&A practitioners
- Forum for learning and exchange of information
- Assist in coming up with National EE&A priorities
- Lobby for positive EE&A change
- Take periodic stock of EE&A activities
- Catalyse dissemination and implementation of activities

The Working Group and NTEAP

- Assist in development of National priority activities and single out TB
- Identification of key implementation partners at national
- Assist in advocacy and networking
- A network (channel) for dissemination
- Share experiences and avoid re-inventing the wheel

SECTION TWO: THE STATUS OF ENVIRONMENTAL EDUCATION IN CONGO DR

Full text of papers presented during the workshop are grouped under annex 1. This section present issues which were discussed after the presentations.

- How would schools involved in EE activities be networking properly within the Nile Basin countries, particularly in the remote areas, where there is no adequate infrastructure and facilities such as electricity?
- Linkages between EE programs in primary and secondary schools must be clearly defined and insured.
- EE programs of NTEAP should take into account local educational and cultural concerns. It should also consider existing programs at the national and local levels.
- Is there a demarcation line between environmental and health issues?
- The sustainability and ownership of the outputs at the local level must be the “leitmotiv” of the environmental education program.
- People, particularly those in the rural areas, state that they have been living in harmony with their environment for years. So, they do not often understand why restrictions and laws are being made and enforced to prevent them from hunting, fishing, raising cattle and cutting trees to fulfill their daily needs. There is an urgent need to make these issues clear to them. Therefore, EE&A program should be oriented in priority to these people so that they fully understand the threats on environment resources and their consequences and that they become part of the environment protection process.
- Some of the NBI projects/programs started late in the D.R.Congo as compare to the other NBI countries. Is there a mechanism that could help DRC to catch up? In addition, some participants questioned the fact that there is no NBI project headquarters located in D.R.Congo.

Specific issues rose on country papers

EE&A policies	Institutional framework	Current and planned activities	Main challenges	Way forward
Lack of a specific and clear policy framework on environmental education	Public institutions (Ministry of Environment, Schools, Universities, etc.) as well as Private institutions (NGOs, Media, etc.) involved in EE&A activities.	Campaigns through the media Magazines, newspaper, information brochures published by the Ministry of Environment (ICCN) and NGOs	-Insufficient human resources well trained in EE -The need to reach various social groups	- Training of trainers - Production and distribution of appropriate educational material -EE integrated into the national educational curricula in primary and secondary schools
Public and private institutions working as partners on environmental education	Public and private institutions	Public awareness activities : news broadcasting, meetings with community leaders	-To set up a public-private coordinating mechanism -Ignorance of the negative impact of human activities on environmental resources -Insecurity in some areas within the Nile Basin	Intensify public awareness programs Reinforce public-private partnership
Environmental education messages and material addressed to target groups	Public and private institutions	Production of audio-visual documents Participation to the World environmental campaigns	To insure the coordination of EE & A activities at the national level	-Translation of educational documents into Swahili language -Use of electronic media -Networking
Environmental education to be integrated into the formal education curricula to boost national efforts for sustainable development	-Public institutions (Ministry of Education, Schools) -Private institutions working with schools (NGOs, Projects, etc.)	Teaching EE in schools (from pre-schools to University) Documentary movies Conferences Field visits in the protected areas Competition among students School ecological club (Study case : Institut Maendeleo /Goma) Production of didactic educational material Musical spots on EE Sport competition while celebrating environmental day	To insure country wide implementation of EE program in primary and secondary schools	-Training of trainers -Improve production of EE training material

SECTION THREE: SETTING NATIONAL EE&A PRIORITIES

I. Tasks

The facilitator informed the participants on the importance of coming up with EE&A national priorities. Through a presentation he guides the participants on how to effectively come up with activities which can be implemented. The group discussions will focus on three thematic areas:

Group 1. Enhance public Awareness

The group to look at

- Campaigns
- Information (EE & A materials)
- Training of trainers

Group 2. EE & A within institutions of learning

The group to look at

- Secondary schools
 - Curriculum
 - Environmental activities and awards
- Tertiary institutions
 - Exchange concept
 - Course development

Group 3. Networking

The group to look at

- Working group
 - Role – TORs draft (add or delete)
 - Composition
 - Frequency of meeting
 - Sustainability
- Media
 - List of activities

II. Formation of groups

The groups were formed in a participatory process. First participants volunteered where they could contribute effectively. To balance the numbers in each group a few people were move to more appropriate thematic areas.

III. Presentations and Discussions

A minimum of four hours was given for discussions and preparation of group presentation. For easy of compiling and getting relevant information, guidelines were issued on the presentation format as follows;

Problem	Target group (audience)	Activity	Implementation strategy	Key implementers (partners),	M & E How and who	exist strategy (sustainability)

Group Présentation

Group I. Renforcement des mécanismes d'information du public (Campagnes, Information, Formation)

Problème	Groupe cible	Activités spécifiques	Partenaires clés	Suivi et évaluation	Stratégie	Durabilité
1. Insuffisance des formateurs qualifiés	O.N.G.D Institutions publiques en charge de l'environnement Institutions d'enseignement Communautés religieuses Associations (jeunesse, artistes, etc...)	Formation des formateurs	ONGD ayant une expertise Personnes ressources Organismes internationaux		Séminaires Ateliers	Avoir plusieurs formateurs locaux Avoir un support de matériels didactiques permanents Création centres de production de matériels et de formation
2. Ignorance	Groupes sociaux Leaders d'opinion	Emission radio-télévision, film Séminaires Débats Journaux	ONGs Médias Journaux		Alphabétisation et conscientisation Séminaires et ateliers	Création radio environnementale pour Bassin du Nil
3. Intoxication et désintéressement	Instituts d'enseignement Autorités politico-administratives et coutumières	Dépliants Affiches Ateliers Visites éducatives Expositions périodiques	Institutions spécialisées (Conservation d'enseignement) Autorités politico-administratives et coutumières		Voyages d'échange et d'étude Application des lois	Permanence de mécanismes de formation
4. Pauvreté	Masses paysannes Chômeurs Déplacés de guerre Pygmées Victimes de calamités naturelles	Réhabilitation routes de desserte agricole Renforcement capacités des activités génératrices de revenus Réforme agraire infrastructure	ONGs Structures d'accompagnement		Micro-crédit Plaidoyer pour les réformes agraires Aménagement routes et structures sociales de base	Péage route Créer ou renforcer coopératives de micro-crédit Cantonnage système de frais d'ammortissement
5. Déboisement	Ménages de Milieu rural Milieu urbain Exploitants forestiers Exploitants forestiers Certaines industries (briqueterie, boulangerie) Scieries EPF Environnement et conservation de la nature (A tous) Creuseurs Artisanat	Reboisement Amélioration des techniques d'économie du bois de chauffe Sensibilisation des autorités sur mise sur pied et application de la législation Sensibiliser les forestiers sur la mise sur pied des techniques Vulgarisation du Code Forestier et du Code Minier Finaliser le Code Environnemental	ONGD – Internationale ou locale FAO Associations paysannes Confessions religieuses Education sensibilisateurs Autorités politico-administratives et coutumières SNEL	Nombre d'hectares reboisés Rapport sur le reboisement Nombre de vulgarisateurs du code en activité	Promotion foyer amélioré Promotion reboisement parcellaire en ville (plaidoyer pour aménagement des grandes agglomérations) Aménagement voiries et différentes pistes Plaidoyer pour distribution du courant électrique	Création centres semenciers Former des animateurs locaux et corps de surveillance volontaire pour environnement
6. Erosions et dégradation des terres cultivables	Agriculteurs Responsables d'aménagement du territoire (cadastre et urbanisme) Exploitants forestiers	Lutte anti-érosive Reboisement Sensibilisation des agriculteurs	Ministère de l'agriculture Titre foncier Urbanisme ONGDs Conservation de la nature	Rapport illustré Nombre d'agglomérations réaménagées Nombre de visites réalisées	Séminaires et ateliers de formation Visites éducatives d'échange	Plusieurs moniteurs agricoles disponibles
7. Insuffisance d'eau potable	Ménages urbains et ruraux Ménages collectifs et temporaires	Aménager des sources d'eau potable Sensibiliser les ménages à bien aménager l'eau	ONGDs impliquées dans la gestion d'eau REGIDESO Entreprises qui commercialisent l'eau BRALIMA (Brasserie)	Rapport Nombre des ménages sensibilisés	Séminaire Atelier	Comité de surveillance et protection des eaux de boisson

Groupe II. Education et Information Environnementales dans les Institutions de Formation

Problème	Groupe cible	Activité spécifique	Partenaires clés	Suivi et Evaluation	Stratégie	Durabilité
<p>Primaire</p> <p>- Programme d'éducation environnementale existe mais sans supports ni enseignants formés</p>	Enseignants et écoliers	<ol style="list-style-type: none"> 1. Elaboration d'un module des formateurs en éducation environnementale 2. Formation des formateurs 3. Formation des enseignants 4. Production des supports pédagogiques adaptés à chaque degré 	<p>- Gouvernement Congolais (Ministères concernés)</p> <p>- NTEAP, UNESCO</p> <p>- UNICEF, WWF</p> <p>- PNUD, IUCN</p> <p>- Ecoles</p> <p>- Confessions religieuses</p> <p>- Club des écoliers</p> <p>- ONGs locales</p>	<p><u>Intervenants</u></p> <p>- Réseau EIE</p> <p>- NTEAP</p> <p><u>1^{ère} année</u></p> <p>- Saisir le gouvernement et former les formateurs</p> <p>- Produire les supports pédagogiques</p> <p><u>2^e année</u></p> <p>- Mise en exécution du programme et évaluation à mi-parcours</p> <p><u>4^e et 5^e années</u></p> <p>- Suivi et évaluation finale</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Intéresser l'autorité compétente 2. Identifier les formateurs 3. Définir les objectifs et termes de référence 4. Réunir les moyens financiers et matériels 5. Elaborer le calendrier 6. Exécuter la formation 	Continuité dans les enseignements classiques
<p>Secondaire</p> <p>- Manque de programme d'éducation environnementale</p> <p>- Insuffisance d'enseignants formés</p> <p>- Manque de supports pédagogiques</p>	Enseignants et élèves	<ol style="list-style-type: none"> 1. Elaboration du programme d'éducation environnementale 2. Elaboration d'un module de formation et production des supports pédagogiques 3. Formation des enseignants 	<p>- Gouvernement Congolais (Ministères concernés)</p> <p>- NTEAP, UNESCO</p> <p>- UNICEF, WWF</p> <p>- PNUD, IUCN</p> <p>- Ecoles</p> <p>- Confessions religieuses</p> <p>- Club des élèves</p> <p>- ONGs locales</p>	<p><u>Intervenants</u></p> <p>- Réseau EIE</p> <p>- NTEAP</p> <p><u>1^{ère} année</u></p> <p>- Saisir le gouvernement et former les formateurs</p> <p>- Produire les supports pédagogiques</p> <p><u>2^{ème} année</u></p> <p>- Mise en exécution du programme et évaluation à mi-parcours</p> <p><u>4^e et 5^e années</u></p> <p>- Suivi et évaluation finale</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Intéresser l'autorité compétente 2. Identifier les formateurs 3. Définir les objectifs et termes de référence 4. Réunir les moyens financiers et matériels 5. Elaboration du calendrier et exécution de la formation 6. Définir l'approche pédagogique de l'EIE 7. Echanges inter-écoles et concours 8. Harmonisation transfrontalière des programmes 	<p>- Adoption</p> <p>- Continuité dans l'enseignement classique</p> <p>- Formateurs formés</p> <p>- Continuité du programme dans les enseignements classiques</p>
<p>Enseignement Supérieur</p> <p>- Absence des matières</p>	Professeurs et étudiants	<p>- Formation des formateurs</p> <p>- Appui aux clubs des</p>	<p>- Gouvernement Congolais (Ministères concernés)</p> <p>- NTEAP, UNESCO</p>	<p><u>Intervenants</u></p> <p>- Réseau EIE</p> <p>- NTEAP</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier les formateurs 	Formation continue

intitulées éducation environnementale - Insuffisance d'enseignants qualifiés en éducation environnementale		étudiants (amis de la nature)	- UNICEF, WWF - PNUD, IUCN - Instituts supérieurs et universitaires - Confessions religieuses - Club des étudiants - ONGS locales	1 ^{ère} année - Saisir le gouvernement et former les formateurs 2 ^{ème} année - Mise en exécution du programme et évaluation à mi- parcours 4 ^e et 5 ^e années Suivi et évaluation finale	2. Organiser des séminaires de pédagogie universitaire en éducation environnementale 3. Conférences débat sur l'EIE 4. Echanges inter- universitaires 5. Harmonisation transfronta- lière des programmes	
---	--	----------------------------------	---	---	--	--

Group III Networking

TERMES DE REFERENCE DU GROUPE DE TRAVAIL

1. Role

Le groupe de travail étant une structure technique d'appui à la coordination nationale, il devra avoir pour rôle de :

1. Promouvoir les activités d'éducation et d'information environnementales au sein du bassin du Nil et en concevoir d'autres ;
2. Développer et mettre en œuvre un plan annuel d'activités en mettant un accent sur les actions transfrontalières ;
3. Faire le plaidoyer au niveau du Gouvernement et des composantes de la société civile en faveur des activités innovatrices d'éducation et information environnementales ;
4. Mettre à jour et assurer le suivi des activités d'éducation et d'information environnementales au niveau national en favorisant une synergie avec les interventions transfrontalières ;
5. Organiser annuellement un atelier national précédé des ateliers semestriels locaux pour évaluer les progrès réalisés et planifier les activités pour la période subséquente ;
6. Vulgariser les leçons apprises et les résultats obtenus à travers la participation aux différents forums et à travers les médias écrits, électroniques, audio-visuels, etc. ;
7. Participer activement aux campagnes d'éducation et d'information environnementales lors des journées mondiales de l'Environnement.
8. Faire le plaidoyer en faveur du changement dans le cursus de formation de manière à incorporer les questions liées à l'éducation et à l'information dans les programmes scolaires et universitaires.

2. Composition

1. Ministères	2
2. Société Civile	2
3. Institutions d'Enseignement primaire et secondaire	1
4. Institutions d'enseignement supérieur et universitaire	1
5. Professionnels de media	1
6. Autorité locale	1
7. Projets de développement	1
8. Projet NTEAP / Bassin du Nil	1
TOTAL :	10

3. Fréquence des réunions

- 1 Atelier national par An (septembre),
- 2 Ateliers décentralisés par An (mars et août)

4. Durabilité

Contribution des pays transfrontaliers et ONGDs membres de l'Initiative du Bassin du Nil,
Promotion des activités de micro crédit en faveur des Organisations et Associations locales.

Conclusions et recommandations pour les activités

Activité	Stratégie de mise en œuvre	Recommandation
Formation des formateurs	Séminaires de sensibilisation et de conscientisation du public (ONG, Associations,) Ateliers de formation des formateurs	Renforcer la police existante pour la protection de l'environnement Intégration et responsabilisation de riverains dans la gestion de leur propre environnement Dotation ou création de groupes- conseils de suivi de travail pour les communautés de base du Bassin du Nil et de la police de protection de l'environnement Renforcer et appuyer les composantes de la société civile menant des actions positives de maintien de qualité de l'environnement Promotion d'une gestion participative communautaire des ressources naturelles
Emission radio-télévision, film Séminaires Débats Journaux	Alphabétisation et conscientisation Séminaires et ateliers sur l'Alphabétisation et la conscientisation	Mettre en place une équipe pédagogique au niveau national en vue de l'intégration de l'éducation environnementale dans le programme Que le Gouvernement accepte d'intégrer l'éducation environnementale dans le programme d'enseignement au niveau secondaire et à l'université Que le groupe de travail respecte et assure le suivi des résolutions du présent atelier sur l'EIE dans les institutions de formation Que les questions transfrontalières soient discutées dans un atelier régional
Dépliants Affiches Ateliers Visites éducatives Expositions périodiques	Voyages d'échange et d'étude à l'intérieur et à l'extérieur du pays Application des lois sur l'environnement	

Activité	Stratégie de mise en œuvre	Recommandation
Réhabilitation routes de desserte agricole Renforcement capacités des activités de génération des revenus Réforme agraire Infrastructure	Micro-crédit Plaidoyer pour les réformes agraires Aménagement routes et structures sociales de base	Que les micro crédits soient rendus disponibles aux associations et ONG locales pour appuyer les activités de réhabilitation des infrastructures de base Que l'Etat entreprenne une réforme agraire impliquant les autorités coutumières locales
Reboisement Amélioration des techniques d'économie du bois de chauffe Sensibilisation des autorités sur mise sur pied et application de la législation Sensibiliser les forestiers sur la mise sur pied des techniques Vulgarisation du Code Forestier et du Code Minier Finaliser le Code Environnemental	Promotion foyer amélioré Promotion reboisement parcellaire en ville (plaidoyer pour l'aménagement des grandes agglomérations) Aménagement voiries et différentes pistes Plaidoyer pour distribution de courant électrique	
Lutte anti-érosive Reboisement Sensibilisation des agriculteurs	Séminaires et ateliers de formation Visites éducatives d'échange	Que les micro crédits soient alloués aux associations et ONG locales pour le reboisement et la lutte anti-érosive Que les vulgarisateurs et encadreurs agricoles soient impliqués dans le programme de gestion de l'environnement
Aménager des sources d'eau potable Sensibiliser les ménages à bien aménager l'eau	Séminaire Atelier	

Activité	Stratégie de mise en œuvre	Recommandation
-Elaboration du programme d'éducation environnementale -Elaboration d'un module de formation et production des supports pédagogiques	-Intéresser l'autorité compétente -Identifier les formateurs -Définir les objectifs et termes de référence -Réunir les moyens financiers et matériels	Qu'un appui substantiel soit mis à la disposition de l'équipe pédagogique nationale en charge de l'éducation environnementale

<ul style="list-style-type: none"> -Formation des enseignants -Production des supports pédagogiques adaptés à chaque degré 	<ul style="list-style-type: none"> -Elaboration du calendrier et exécution de la formation -Définir l'approche pédagogique de l'EIE -Echanges inter-écoles et concours -Harmonisation transfrontalière des programmes 	
<ul style="list-style-type: none"> Formation des formateurs Appui aux clubs des étudiants (amis de la nature) 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les formateurs Organiser des séminaires de pédagogie universitaire en éducation environnementale Conférences débats sur l'EIE Echanges inter-universitaires Harmonisation transfrontalière des programmes 	
<ul style="list-style-type: none"> Multiplication des émissions radio-TV en langues vernaculaires Publication des feuillets, journaux et bulletins de liaison Production des films documentaires Formation des journalistes dans le domaine environnemental Conférences-débats Campagne mass-média (théâtre, musique) Voyages d'échange Jeux concours Visites et excursions en pleine nature Site Web et alimentation de celui-ci 	<ul style="list-style-type: none"> Matériels audio-visuels Radio et TV Journaux existants Matériels informatiques Imprimeries et charroi automobile 	<ul style="list-style-type: none"> -Le groupe de travail devra mettre en pratique ses attributions telles que définies dans cet atelier -La composition de 10 membres au sein du groupe de travail -Que les professionnels de médias s'organisent en association ou en réseau dans le domaine de l'environnement.

SECTION FOUR: CLOSING CEREMONY

I. Closing Remarks

II. Workshop évaluation

Participants were requested to evaluate the workshop by stating what they consider as being positive (1 point) and negative (1 point). The evaluation outcome is summarized as follows:

Positive points	Number of participants	Negative points	Number of participants
1. Workshop organizing	6	1. Too long discussions (debates)	1
2. Good Moderator	2	2. Insufficient time (2 days)	9
3. Participants representing real EE & A practitioners in the field	2	3. Workshop time table was changing	9
4. Discussed issues are topical questions (current issues)	2	4. Proposed Working Group: the number (10) is too small	2
5. I learned a lot	1	5. Telephone calls disturbing the workshop	1
6. Working documents available	1	6. All educational institutions were not represented to the workshop	1
7. Regular attendance of participants	1	7. It should be stated clearly that the representative of Ministry of Education will be a Working Group Member	1
8. Atmosphere of detente	1	8. Absence of participants from ITURI region (Lake Albert)	1
9. Clear TOR for the working group	1	9. No field visits during the workshop	1
10. Workshop objectives were reached	3		
11. EE & A message well received (well perceived)	2		
12. Participants willingness to participate to the management of the Nile Transboundary environmental resources	1		
13. Workshop outcome could lead to socio-economic development and peace in the Nile Basin	1		

Remarks on the evaluation

- 26 Participants handed back the evaluation sheet
- Participants from BUNIA (Lake Albert region) and KISANGANI were invited to the workshop in GOMA but, for some administrative reasons, they were not able to come.
- For security reasons in GOMA, the workshop working time was from 8 :30 (AM) to 5 :30 (PM). That is why the workshop timetable had to be flexible so that participants be able to reach their home/hotels on time.

SECTION FIVE: ANNEX ONE – PAPERS PRESENTED

Cours d'éducation environnementale dans l'enseignement supérieur et universitaire en RDC

Professeur Julien PUNGA KUMANENGE
Université de Kinshasa, Faculté des Sciences, Département de Biologie
Tél. 24398266667
E-mail : pungaku @ yahoo.fr



1. HISTORIQUE AU NIVEAU INTERNATIONAL

Dès ses origines, les notions d'Education environnementale (EE) ont été confondues avec celles des matières se rapportant à la biologie notamment l'écologie. Cette confusion a été levée lors de différentes réunions des Nations Unies ou lors des ateliers organisés à cette fin et qui se sont succédés dans le temps jusqu'à nos jours. Pour rappel, quelques dates méritent d'être évoquées.

En 1972, se tenait à Stockholm (Suède) la Conférence des Nation Unies sur l'environnement humain. C'est à cette occasion qu'on examine pour la première fois au niveau international, le concept global de l'environnement et de sa relation à l'humanité. La Conférence a conduit à reconnaître la particularité de l'EE vis-à-vis de l'Ecologie.

En 1975, la *Charte de Belgrade* (Yougoslavie) adoptée lors de l'atelier international d'EE précise le concept, les finalités, les objectifs, les groupes cibles et la méthodologie de l'EE.

La Conférence intergouvernementale sur l'EE de Tbilissi (Georgie) en 1977 recommande un plan d'action pour l'EE au niveau national et international.

L'*Agenda 21*, produit lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement à Rio de Janeiro (Brésil) en 1992 intègre dans l'EE le concept de développement durable.

Mais c'est à Athènes (Grèce) en 1995 qu'on va définir les méthodes appropriées pour réorienter l'EE pour le développement durable lors d'un atelier interrégional organisé à cet effet.

Comme on peut le remarquer, ces meetings et ceux qui ont suivi jusqu'à nos jours n'avaient et n'ont qu'un objectif global à savoir :

- former les habitants de ce monde à être à la fois aptes et prêts à choisir des modes de vie et de comportement compatibles avec la préservation de l'environnement, en tant qu'espace de production et de milieu assurant la survie de l'espèce (Connexion, 1989).

Cela implique d'identifier, de définir et de mettre en place au niveau international, régional, sous-régional et local des mécanismes qui permettent de réaliser cet objectif.

C'est dans ce cadre qu'à notre sens, se justifie à la fois la tenue de cet atelier et notre raison d'être ici pour examiner ensemble la mise en œuvre de cet objectif au niveau de l'enseignement supérieur et universitaire dans le contexte des problèmes environnementaux du bassin du Nil.

AU NIVEAU NATIONAL

Nous avons retenu deux moments forts dans l'histoire de l'EE à l'enseignement supérieur et universitaire de notre pays. Le premier moment couvre la période allant de la création des universités à 1971 ; le deuxième de 1971 à nos jours.

1.2.1 DE LA CREATION à 1971

C'est vers les débuts des années soixante que s'ouvraient les premières formations universitaires du pays. On peut citer en :

- 1954, l'Université Lovanium aujourd'hui l'Université de Kinshasa ;
- 1956, l'Université Officielle du Congo aujourd'hui l'Université de Lubumbashi ;
- 1963, l'Université Libre du Congo aujourd'hui l'Université de Kisangani.

Ainsi comme on peut le voir, avec ses cinquante ans d'âge, l'histoire de l'enseignement supérieur et universitaire en République Démocratique du Congo (RDC) est encore assez jeune. Entre temps et par la suite, de nombreux autres institutions d'enseignements supérieurs et universitaires tant publiques que privées ont été créées et disséminées à travers tout le pays.

Mais, lorsqu'on examine les intitulés des matières inscrits aux programmes d'enseignement de cette période, on remarque qu'aucun intitulé de cours ne correspond à l'éducation et à l'information environnementales. Les matières enseignées en rapport avec les sciences de la vie tournent tous autour de la biologie fondamentale et ou appliquée.

On ne peut s'étonner de cette situation car en ces temps là, les programmes des enseignements dans les jeunes universités du pays reflétaient ceux des universités du pays colonisateur à savoir la Belgique en ce qui concerne la RDC.

DE 1971 à 2004.

La réforme de l'enseignement universitaire et supérieur de 1971 a institué l'Université Nationale du Zaïre (UNAZA) regroupant les trois formations universitaires et tous les instituts supérieurs du secteur public.

Si dans l'ensemble il n'y aura pas de grands changements dans les programmes des cours, il va apparaître tout de même quelques innovations dans certaines orientations. En biologie par exemple, à la place de *Botanique* et *Zoologie* traditionnelles, on va parler d'*Ecologie et Conservation de la Nature*. En outre, le cours d'Ecologie s'inscrit dans la formation des étudiants en Sciences agronomiques, Sciences biologiques et en Sciences de la Terre.

En outre, le nouvel enseignement (écologie) va servir de support pour traiter non seulement les liens qui existent entre les constituants de la biosphère, mais aussi de cadre des discussions autour des problèmes engendrés par l'homme dans ses rapports avec son environnement. En d'autres termes, c'est autour de l'écologie que les problèmes d'environnement seront discutés ; démarche qui ne diffère pas fondamentalement de celle déjà évoquée ci-dessus. Aussi et malgré l'apport de l'écologie on s'est vite aperçu que cette discipline ne recouvrait pas tous les aspects de l'environnement humain. C'est ainsi qu'on s'acheminera progressivement - du moins dans certaines institutions - vers la création des options à vocation purement environnementale.

A l'Université de Kinshasa par exemple on va créer :

- un Diplôme spécial en Gestion de l'Environnement en 1983 rattaché au Département de Biologie et plus tard
- un Département des Sciences de l'Environnement en 2003 au sein de la Faculté des Sciences comme une entité indépendante du Département de Biologie.

Quand bien même la tendance à intégrer la dimension environnementale dans le programmes des cours gagne du terrain actuellement – cas de l'Université Cardinal Malula – il s'avère néanmoins que malgré la progression lente des idées vers la formation environnementale, le chemin à parcourir reste encore long pour amener les apprentis et surtout le grand public à participer pleinement et correctement à la recherche des solutions environnementales aux problèmes posés dans leur environnement.

2. POLITIQUE ET LEGISLATION NATIONALES EN EDUCATION ENVIRONNEMENTALE

2.1. POLITIQUE

On peut discerner deux approches différentes au niveau de l'Etat congolais en matière de politique nationale en EE.

Par la première, la RDC participe toujours à des meetings internationaux relatifs à l'environnement. En outre, le pays ratifie progressivement la majorité des Conventions internationales et régionales en matière d'environnement.

Par la seconde et sur le plan national, l'Etat crée, organise et favorise de manière générale, des institutions de gestion (ICCN), de formation (Universités et Instituts Supérieurs) et de jouissance (tourisme...) des éléments de l'environnement humain congolais.

2.2. LEGISLATION NATIONALE EN EDUCATION ENVIRONNEMENTALE

On trouve, parmi les instruments juridiques de la RDC, des textes qui de près ou de loin se rapportent à l'EE comme en témoignent les exemples ci-dessous.

La Constitution de transition de la RDC stipule entre autre que :

- Toute personne a droit à l'information (Art 29) ;
- Tout congolais a droit à l'éducation. Il y est pourvu par l'enseignement national (Art 46)
- Tous les congolais ont droit à un environnement sain et propice à leur épanouissement et les pouvoirs publics et les citoyens ont le devoir d'assurer la protection de l'environnement (Art 54)
- Tous les congolais ont le droit de jouir du patrimoine commun de l'humanité (Art 56)

En outre, le pays dispose d'un arsenal de textes - dont certains datent de l'époque coloniale - qui régulent d'une manière ou d'une autre la gestion de l'environnement dans toutes ses dimensions. Ces textes concernent aussi bien les organes de gestion que les ressources naturelles sans laisser pour compte la dimension sociale humaine. Dans ce contexte on trouve dans le domaine de l'éducation par exemple quelques textes organiques suivants :

- L'Ordonnance - Loi n°025/81 du 03 octobre 1981 portant organisation générale de l'enseignement supérieur et universitaire.
- L'Ordonnance n° 81 - 142 du 03 octobre 1981 portant création d'un établissement public dénommé *Université de Kinshasa*.
- Ordonnance n° 81 - 143 du 03 octobre 1981 portant création d'un établissement public dénommé *Université de Lubumbashi*.
- Ordonnance n° 81 - 144 du 03 octobre 1981 portant création d'un établissement public dénommé *Université de Kisangani*.
- Des textes juridiques spécifiques relatifs à la création de chaque Institut Supérieur et ou chaque Université existent tant pour les institutions du secteur public que du secteur privé.
- Décision n° 070/UNIKIN/R/2003 du 15 mai 2003 portant disposition de fonctionnement du nouveau Département de l'Environnement à la Faculté des Sciences de l'Université de Kinshasa.

Aux termes de la loi, les Universités ont pour mission (Art.27, Ord-Loi n° 025/81) :

- d'assurer la formation des cadre de conception dans les domaines les plus divers de la vie nationale. A ce titre, elles dispensent des enseignements inscrits à leur programme de manière à favoriser l'éclosion des idées neuves et le développement des aptitudes professionnelles.
- d'organiser la recherche scientifique fondamentale et appliquée, orientée vers la solution des problèmes spécifiques du Zaïre, compte tenu néanmoins de l'évolution de la science, des techniques et de la technologie dans le monde.

Quant aux missions révolues aux Instituts Supérieurs Techniques et Pédagogiques, on retiendra entre autre :

- La formation des cadres spécialisés dans le domaine des sciences, des techniques appliquées ainsi que dans le domaine des arts et métiers.
- De pourvoir le Pays en fonction de ses besoins, en enseignants de très haut niveau de formation générale et spécialisés, aux qualités morales et pédagogiques éprouvées.

Une note négative cependant dans la politique de l'enseignement en RDC, se situe au niveau de l'EE. En effet, il n'existe aucun texte juridique explicite sur l'Education et l'information Environnementales. A cela il faut signaler que les programmes actuels des cours n'incitent pas nécessairement les enseignants, en particulier ceux des sciences humaines, à intégrer la dimension environnementale dans les matières dispensées.

Au - delà de cette note et pour justifier la création d'un Département en Sciences de l'Environnement de niveau universitaire, les initiateurs du projet ont assigné à ce nouveau Département la mission de former des environnementalistes gestionnaires, techniciens et planificateurs de l'environnement en vue d'accroître les capacités

nationales dans les domaines d'information, d'aménagement et de gestion intégrée et durable de l'ensemble des ressources naturelles du pays.

3. INSTITUTIONS OFFRANT DES ENSEIGNEMENTS SUR L'EE

3.1. NIVEAU DES COURS OFFERTS

Les titres académiques reconnus par l'Etat congolais au niveau de l'enseignement universitaire sont :

- diplôme de gradué après trois années d'études progressives ;
- diplôme de licencié et ou d'ingénieur deux ans après les graduats ;
- diplôme de médecin trois ans après les graduats ;
- diplôme d'étude approfondie (DEA)
- diplôme de doctorat

Il existe des variantes quant aux diplômes qui se rapportent à l'EE et on rencontre des cas ci-après.

3.1.1. UNIVERSITE DE KINSHASA

3.1.1.1. FACULTE DES SCIENCES

3.1.1.1.1. DEPARTEMENT DE BIOLOGIE

- 3.1.1.1.1.1. Gradués en Sciences biologiques
- 3.1.1.1.1.2. Licenciés en Sciences biologiques, Options Biotechnologie et Ecologie
- 3.1.1.1.3.3. Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) en biologie
- 3.1.1.1.1.4. Doctorat en Sciences biologiques

3.1.1.1.2. DEPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT

- 3.1.1.1.2.1. Pré-Licence en environnement pour les Gradués d'autres Facultés que la Faculté des Sciences
- 3.1.1.1.2.2. Licence en Environnement
- 3.1.1.1.2.3. Diplôme spéciale de Gestion en Environnement pour les licenciés
- 3.1.1.1.3.4. Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) en environnement
- 3.1.1.1.2.5. Doctorat en Environnement

3.1.1.1.3. DEPARTEMENT DES SCIENCES DE LA TERRE

- 3.1.1.1.3.1. Gradués en Géographie et en Géologie
- 3.1.1.1.3.2. Licenciés en Géographie et en Géologie
- 3.1.1.1.3.3. Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) en Géographie et en Géologie
- 3.1.1.1.3.4. Doctorat en Géographie et en Géologie

3.1.1.2. FACULTE DES SCIENCES AGRONOMIQUES

3.1.1.2.1. DEPARTEMENT DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

- 3.1.1.2.2. Ingénieur en Gestion des ressources naturelles
- 3.1.1.2.3. Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) en gestion des ressources naturelles
- 3.1.1.2.4. Docteur en agronomie/ Gestion des ressources naturelles.

3.1.1.3. FACULTE DE MEDECINE

3.1.1.3.1. Ecole de Santé Publique

Diplôme en santé publique pour médecins de formation.

3.1.2. UNIVERSITE DE KISANGANI

3.1.2.1. FACULTE DES SCIENCES

- 3.1.2.1.1. Gradués en Sciences biologiques
- 3.1.2.1.2. Licence en Sciences biologiques
 - 3.1.2.1.2.1. Ecologie et Conservation de la Nature
 - 3.1.2.1.2.2. Biologie cellulaire
- 3.1.2.1.3. Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) en biologie
- 3.1.2.1.4. Doctorat en Sciences biologiques

3.1.3. UNIVERSITE DE LUBUMBASHI

3.1.3.1. FACULTE DES SCIENCES

3.1.3.1.1. DEPARTEMENT DES SCIENCES DE LA TERRE

3.1.3.1.1.1. Gradués en Géographie et en Géologie

3.1.3.1.1.2. Licenciés en Géographie et en Géologie

3.1.3.1.1.3. Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) en Géographie et en Géologie

3.1.3.1.1.4. Doctorat en Géographie et en Géologie

3.1.4. UNIVERSITE CARDINAL MALULA

3.1.4.1. FACULTE DES SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT

3.1.4.1.1. Gradués en sciences de l'environnement

3.1.4.1.2. Licence en sciences de l'environnement

3.1.4.1.3. Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) en environnement

3.1.4.1.4. Doctorat en Environnement

3.2. MODULES DE FORMATION

En matière d'EE, on préconise deux approches méthodologiques à savoir :

- l'interdisciplinaire c'est-à-dire la création d'un enseignement distinct résultant des disciplines traditionnelles et dans lequel on discute et développe les problèmes de l'environnement;

- la multidisciplinaire qui consiste à incorporer les éléments de l'EE dans les disciplines classiques.

Au niveau de l'enseignement supérieur et universitaire, très peu d'animateurs recourent à l'une ou l'autre approche malgré les intitulés de leurs enseignements. Il n'existe donc pas de module de formation pour l'EE. Cela s'explique en partie par le fait que nonobstant la formation de base d'un chacun, l'EE n'a jamais fait l'objet d'un titre des séminaires pédagogiques régulièrement organisés pour les enseignants des universités et des instituts supérieurs.

4. PARTENARIAT

Une des missions de l'enseignement universitaire est *d'organiser la recherche scientifique fondamentale et appliquée, orientée vers la solution des problèmes spécifiques du pays*. Cela suppose que la république, à travers ses divers organes et institutions, soumet à l'université les différents problèmes, en particulier ceux relatifs à l'environnement et qu'ils rencontrent dans l'exécution de leurs objets. De son côté, l'université devrait non seulement aller à la rencontre du public, mais aussi exposer au grand jour ses réalisations en matière des caractéristiques, de la qualité, des problèmes, des solutions etc. de l'environnement humain.

C'est à travers ce flux réversible d'actions qu'on peut parler de collaboration entre les institutions universitaires et la communauté en matière d'environnement.

A l'heure actuelle, la collaboration est minime entre les universités et les communautés locales, les ONG, la société civile, le secteur public et le secteur privé... en matière d'EE.

5. PRINCIPALES CONTRAINTES

Il existe de nombreuses contraintes dans la réalisation des objectifs de L'EE au niveau de l'enseignement supérieur et universitaire de notre pays.

Il n'est pas aisé d'établir une hiérarchie des principales contraintes liées à l'EE étant donné que chacune d'elle peut apparaître, suivant les circonstances, comme étant la plus importante. En outre, la liste que nous donnons ici n'est nullement exhaustive et l'ordre des citations importe peu.

Sur le plan juridique, l'absence des textes invitant implicitement les professeurs d'intégrer la dimension environnementale dans leurs enseignements, n'incitent pas nécessairement les acteurs de ce secteur de s'y mettre de manière effective.

On ne doit pas se le cacher, il est des professeurs de nos jours qui considèrent l'environnement comme une affaire des autres. De ce fait ils y accordent peu d'importance si pas de place du tout dans leurs enseignements habituels. Ce comportement maintient à court et long terme, une bonne partie du public en dehors des problèmes de l'environnement.

Nous l'avons déjà dit, les programmes d'enseignements actuels gardent encore dans leur majorité le caractère ancien, partant, ils ne s'accordent pas aux réalités environnementales locales et incorporent peu la dimension environnementale.

La pauvreté qui sévit en RDC n'épargne aucun secteur de la vie nationale. Au niveau de l'enseignement supérieur et universitaire, la pauvreté :

- réduit les possibilités de l'enseignant d'accompagner ses enseignements avec des supports didactiques adéquats puisés dans son environnement ;
- pousse les apprenants (et le public) de n'accorder aucune valeur biologique, morale, esthétique, culturelle et ou autre aux différents éléments de leur environnement.

Les médias constituent certes un instrument important dans le contexte de l'EE. Ils constituent néanmoins une contrainte et non la moindre en RDC en général et en particulier dans l'enseignement supérieur et universitaire.

Cette contrainte se traduit entre autre par :

- le coût élevé pour diffuser ou publier une information relative à l'EE ;
- le manque de personnel qualifié dans les organes de presse en matière d'EE pouvant servir de point de liaison avec les formateurs universitaires.

On ne peut passer sous silence le peu de collaboration qui existe entre l'université et les autres instances publiques et privées de la vie nationale et ou œuvrant dans le domaine de l'environnement. Cela handicape les uns et les autres d'apporter des solutions environnementales aux problèmes environnementaux majeurs du milieu et ou du pays.

S'il y a une contrainte à évoquer encore dans ce cadre c'est bien le chômage. En effet, la poignée des personnes ayant suivi une formation universitaire en environnement et qui ne trouvent pas d'emplois adaptés à leur formation, ne peuvent s'exprimer correctement dans la vie pratique. Cela réduit l'impact de l'action universitaire dans la société active en matière d'EE.

Nous ne pouvons clore cette énumération sans parler du niveau d'instruction généralement faible et bas de la population congolaise dans son ensemble. Les programmes d'EE environnementale conçus pour résoudre un problème particulier de l'environnement auront de difficultés d'être compris même s'ils sont adaptés à cette population.

6. OPPORTUNITES ET RECOMMANDATIONS

6.1. OPPORTUNITES

Les opportunités ne manquent pas pour permettre à l'université de réaliser pleinement sa mission d'une part et d'autre part de contourner les contraintes évoquées ci-dessus dans le domaine d' l'EE.

Un des atouts majeurs que dispose l'université c'est sa capacité d'effectuer les recherches scientifiques. Cette activité fournit :

- la matière première dans n'importe quel secteur de la vie nationale pour la résolution des problèmes et
- permet d'apporter des réponses appropriées aux problèmes traités y compris ceux de l'EE.

Les ateliers de formation, les séminaires, les conférences et les stages constituent un ensemble d'atouts que dispose l'université en dehors des programmes officiels de formation pour véhiculer le message de l'EE à des groupes des personnes bien ciblés.

Il y a une catégorie des personnes du milieu académique, notamment les étudiants, que l'université peut s'en servir à travers les travaux de fin de cycle et ou de fin d'études pour entreprendre les activités de l'EE sur le terrain.

L'université peut aussi , à travers la coopération avec d'autres institutions publiques ou privées, nationales ou étrangères , les ONG etc. étudier et réaliser les programmes d'EE compatible avec sa mission et sur des sites bien identifiés. Cette opportunité ne peut bien fonctionner que lorsque la confiance s'établit entre les parties concernées.

6.2. RECOMMANDATIONS

D'une manière générale, il est clair que les recommandations à formuler ici découlent directement des contraintes et des atouts énumérés ci-dessus. Nous osons croire que ces recommandations permettront de contourner ces contraintes d'une part et d'autre part d'exploiter au mieux les atouts de l'université. De ce fait, nous recommandons de:

1. Impliquer davantage le ou les universités de la région et ou du pays dans la recherche des solutions aux problèmes environnementaux locaux ;

2. Procéder à la formation des formateurs en EE au niveau universitaire à travers les séminaires, les ateliers et séminaires pédagogiques ;
3. Favoriser la collaboration entre les différents partenaires dont l'université, le secteur public et privé, les ONG, la société civile, les populations locales, les médias ... dans la recherche des solutions aux problèmes posés dans les environnements locaux ;
4. Mobiliser toutes les structures étatiques, privées, la société civile, les ONG, les médias, les instituts supérieurs et universitaire pour lutter contre la pauvreté et l'analphabétisme croissant en milieu rural.
5. Mettre en place un mécanisme permanent de suivi et d'évaluation périodique du niveau d'exécution des recommandations formulées au cours de ce forum.

L'ONG observatoire du bassin du Nil

Dr. MALIKWISHA (OBNIL)



I. Contexte historique

La République Démocratique du Congo est un pays créé au centre de l'Afrique depuis la Conférence de Berlin en 1885. C'est le seul pays d'Afrique à avoir 9 pays voisins sur une surface de 2.435.000 km², avec une population estimée à près de 52 millions, selon le document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (D.S.R.P), dont 48,1% représentant les moins de 15 ans et avec un taux de croissance important de 3,1%.

Comme beaucoup de pays de l'IBN, la RDC, malgré ses nombreuses ressources naturelles et humaines, est hélas parmi les pays les plus pauvres du monde. Ce pays se débat depuis 1990 dans une crise socio-économique grave, laquelle a ses origines autour de 1960, ancrée de son indépendance politique.

La partie congolaise du Bassin du Nil a été dotée du premier parc national en 1925, le Parc National des Virunga. Cette décision importante de la protection de la diversité a malheureusement chassé, sans dédommagement, de nombreuses fouilles très attachées à la terre, soit vers l'Etranger (Ouganda), soit à l'intérieur.

Les descendants de ces anciens propriétaires terriens continuent à se réclamer d'être victimes d'une grave spoliation dommageable. Certains ont pris les armes pour ces motifs dès 1994 et 1996.

La partie congolaise de l'IBN concerne les provinces du Nord-Kivu et Orientale. Cette région est l'une des plus peuplées de la RDC, car avec ses 26.858km², elle est habitée par une population de près de 7millions d'âmes avec plus de la moitié au Nord-Kivu. La densité y varie entre 250 et 300 habitants au km², ce qui rejoint la moyenne des densités humaines au Ruanda et au Burundi, nos voisins.

Cette région congolaise du Bassin du Nil est en partie occupée par l'actuel Parc des Virunga, qui loge au Sud le Lac Edouard, lequel déverse ses eaux dans le lac Albert par la célèbre rivière, la SEMULIKI, entièrement congolaise à notre connaissance. La gestion des eaux de cette région est sous le coup de la Convention passée en 1906 entre la Grande-Bretagne et l'ancienne puissance coloniale d'alors, le Royaume de Belgique.

La région congolaise du Bassin du Nil est montagneuse et s'étend de la région volcanique au Sud jusque la région de ARU au Nord, avec le massif du RUWENZORI culminant au milieu et que longe à l'Ouest la Semuliki. Ce massif du RUWENZORI est lui-même lié à l'histoire tumultueuse de la Région. Beaucoup de rébellions se sont abritées dans ce massif difficile d'accès (Museveni, Kabila, Nalu, etc... et d'autres comme celle du Sud-Soudan).

Au Sud, dans la région volcanique, plusieurs rébellions et mouvements des troupes ont eu raison des écosystèmes et des infrastructures sociales et économiques. Au Sud, les conflits interethniques qui ont commencé en 1993, ont provoqué beaucoup de déplacés vers le Nord. En 1994, l'opération des Nations Unies « La Turquoise » a installé plusieurs milieux de Réfugiés rwandais dans le Parc avec comme conséquence la déforestation de celui-ci. Depuis le démantèlement de ces camps en 1996, la région est entrée dans un cycle de violence humaine indescriptible et de destruction méchante de nos écosystèmes avec des faits graves : mort de nombreux Ong, de nombreux congolais, des expatriés Américains, Italiens, le Directeur Technique de l'ICCN, les coupeurs des routes continuent leur sale besogne jusqu'aujourd'hui, rendant l'accès au P.N.Vi hasardeux.

Au Nord du lac Edouard, les HIMA venus de l'Ouganda se sont installés dans le parc (près de 300 familles) avec armes et bétail (près de 4.000 vaches), un mois seulement après le déclenchement de la guerre du 2 Août 1998. Aujourd'hui, ils y sont encore à Beni jusqu'à ARU en passant par Bunia, il y a eu de nombreux mouvements de population. Actuellement, il y a un début de retour timide des déplacés de Bunia à partir des camps d'ERINGETI, de Beni ou de Butembo.

De Mahagi et Aru, la région a été criblée par de nombreuses milices armées en conflit les unes avec les autres. Ce climat d'insécurité a facilité jusqu'à l'occupation du terrain par la rébellion du Sud-Soudan (SPLA). Les cruautés humaines dans cette région nilotique depuis une dizaine d'années n'ont pas suffi pour traumatiser la population. Comme il en fallait encore, le volcan NYIRAGONGO a craché ses laves sur 1/3 de la ville de Goma, en 2002. De nouveau, les plus faibles économiquement ont dû partir vers le Nord et les autres ont choisi de se battre sur place contre les intempéries.

Aujourd'hui, à une dizaine de mois de la fin de la transition congolaise, la plus longue d'Afrique, la région congolaise du Bassin du Nil est en voie de pacification et il faudra du temps pour remettre en confiance les anciennes

communautés belligérantes. La portion congolaise du bassin du nilotique concerne les Territoires de Rutshuru, Lubero et Beni au Nord-Kivu, puis ceux d'Irumu, de Djugu, Mahagi et Aru en ITURI dans la Province Orientale.

La situation du Nord-Kivu en matière environnementale (assainissement) est alarmante selon le Rapport MICS II de l'UNICEF en 2001 :

3,9 % de ménages utilisent toujours les toilettes ;

46,7 % de ménages utilisent les toilettes hygiéniques ;

44,5 % de ménages ont accès à l'eau potable ;

4,9 % de garçons sont admis en première primaire et seulement 2,8 % de filles sont admises ;

le taux d'analphabétisme au Nord-Kivu est le plus élevé de la RDC. 48% de la population âgée de plus de 15 ans. Le taux d'analphabétisme des femmes de cette tranche d'âge est également le plus élevé de la RDC, soit 60% de femmes sont analphabètes (âgée de plus de 15 ans).

II. Les objectifs des campagnes de sensibilisation et d'information du public dans la région du Bassin du Nil.

A cause de l'ignorance de la population des interactions entre l'activité de l'homme et les perturbations environnementales, il s'agit de travailler urgemment pour :

-dé traumatiser la population insécurisée par les guerres et les différentes exactions de spoliation des terres, de toutes sortes de violences ;

-démontrer l'importance de l'hygiène (alimentaire, habit, parcellaire, ...). Dans le milieu de travail formel et informel ;

-expliquer l'importance du respect des équilibres environnementaux. Les grands problèmes environnementaux : biologiques : effet de « noire pluie agricole », désertification, inondation, tarissement des rivières, absence d'eau potable ;

socioculturels : - respect des traditions ; éthique des biens communs ; aménagement de territoire (accès à la terre,...) ; bioéthique ;

mobiliser les populations à réfléchir sur les solutions possibles de leurs problèmes environnementaux ;

mobiliser nos populations à participer à des actions environnementales transfrontalières (recherche participative des solutions...)

co-gestion des ressources halieutiques ;

protection commune de la biodiversité ;

organiser un tourisme écologique transfrontalier.

Il est bon de rappeler les caractéristiques de l'éducation mésologique. Il s'agit de :

Du souci de l'homme et de ses vrais besoins : il est indispensable d'éliminer les causes fondamentales de la misère, de la faim, de l'analphabétisme, de la pollution, de l'exploitation et de la domination :

La solidarité entre les hommes et les systèmes sociaux : la reconnaissance de la diversité des cultures et des systèmes sociaux doit conduire à la tolérance et à la coopération entre les peuples ; aucune nation ne devrait plus être en mesure de naître et de se développer au détriment d'une autre, et la consommation d'aucun individu ne devrait se faire au détriment de celle d'autrui. Il n'y aura pas de stabilité aussi longtemps qu'il subsistera des injustices flagrantes dans l'appropriation des ressources par certaines communautés aux dépens des autres.

La prise de conscience des interrelations réciproques entre l'homme et son environnement : le nouveau type de développement humain doit aussi s'appliquer à réduire au maximum les atteintes à l'environnement biophysique, à utiliser les déchets à des fins productives et à mettre au point des procédés techniques permettant d'atteindre ces objectifs.

La responsabilité que chaque personne doit assumer envers la gestion de son milieu : l'homme consomme des matières et rejette des déchets. Cela fait problème s'il n'y a pas gestion.

L'engagement et la volonté d'action : il faut un profond changement d'attitude et de comportement (voir la biosphère dans un vaste esprit de responsabilité et de solidarité).

Pourquoi l'éducation mésologique ?

L'éducation mésologique vise à induire un nouveau mode de vie, un nouveau style de relation à la fois entre les hommes eux-mêmes et entre les hommes et la biosphère. Il s'agit

de rendre l'homme conscient de ses responsabilités qu'il assume vis-à-vis de son entourage, de ses semblables, de la nature et de ressources dans toutes ses actions et interventions dans les milieux naturels et modifiés.

Les objectifs de l'éducation mésologique sont les suivants tels que définis dans la Charte de Belgrade :

Prise de conscience ou conscientisation : L'éducation mésologique aide les groupes sociaux et les individus à prendre conscience de l'environnement global et de ses problèmes. Elle les aide à les sensibiliser à ces questions et de développer leur sens de responsabilité quant aux conséquences de leurs actes sur l'environnement.

Connaissance : l'éducation mésologique aide les groupes sociaux et les individus à acquérir une expérience variée ainsi qu'une connaissance fondamentale de l'environnement global et des problèmes qui s'y rattachent.

Etat d'esprit : (attitude) : l'éducation mésologique aide les groupes sociaux et les individus à acquérir un sens de valeurs, de sentiments d'intérêt pour l'environnement et la motivation requise pour vouloir participer activement à l'amélioration et à la protection de l'environnement.

Compétence (aptitudes) : l'éducation mésologique aide les groupes sociaux et les individus à acquérir les compétences nécessaires, à l'identification des problèmes d'environnement. Il y a lieu de mettre l'accent sur la complexité des problèmes d'environnement et donc sur la nécessité de développer le sens critique et les compétences nécessaires à la solution des problèmes de l'environnement.

Capacité et évaluation : l'éducation mésologique aide les groupes sociaux et les individus à évaluer les mesures à prendre dans l'environnement ainsi que les programmes d'éducation mésologique en tenant compte des facteurs d'ordre écologique, politique, économique, social, esthétique et éducatif dont la tradition en nos us et coutumes : ex : nos langues.

Participation : l'éducation mésologique donne aux groupes sociaux et les individus la possibilité de contribuer activement, à tous les niveaux, à la solution des problèmes d'environnement.

Selon la Charte de Belgrade, les huit principes de base pour établir un programme d'éducation mésologique destiné au public sont les suivants.

L'éducation mésologique doit envisager l'ENUT dans sa globalité en considérant tous les aspects : écologique, politique, économique, technologique, social, législatif, culturel et esthétique ;

L'éducation mésologique est un processus continu qui doit se poursuivre tout au long de la vie, à la fois à l'école et en dehors de celui-ci ;

L'éducation mésologique doit adopter une démarche interdisciplinaire et intégrée faisant appel aux ressources de chaque discipline pour situer les problèmes de l'environnement dans une perspective globale et équilibrée ;

L'éducation mésologique doit faire participer les groupes sociaux comme les apprenants (écoliers, élèves, étudiants) à l'organisation de leurs expériences d'apprentissage et leur donner l'occasion de prendre des décisions et d'en accepter les conséquences ;

Dimension spatiale : l'éducation mésologique doit envisager les principales questions d'environnement dans une perspective locale, nationale, régionale, internationale et planétaire afin que les membres du groupe cible aient une idée des conditions de l'environnement qui existent dans d'autres régions géographiques. Elle doit aider les gens à déceler les symptômes et les causes réelles des problèmes d'environnement.

Dimension temporelle : l'éducation mésologique doit être axée aussi bien sur les solutions actuelles que sur celles qui sont prévisibles dans le futur (L.T. prospective) en tenant compte de la perspective historique.

L'éducation mésologique doit examiner tout ce qui touche au développement et à la croissance dans une perspective qui tienne compte de l'environnement : étude systématique des aspects mésologiques des plans de développement et de croissance : concept de développement durable.

L'éducation mésologique doit insister sur la valeur et la nécessité d'une coopération locale (groupement communautaire), nationale et internationale en vue de prévenir et de résoudre les problèmes de l'environnement.

III. Mécanisme de mise en œuvre selon l'OBNIL

Les principales stratégies pour éduquer le public au point de vue de l'environnement :

Création d'un corps de volontaires de l'environnement, 3 par groupements concernés dont au moins une femme et un V.E.M. Ils seront par la suite des sensibilisateur-conscientiseur ayant un leadership. Par la suite, il faudra les former par identification des problèmes de la communauté et chercher la solution possible ;
Création d'un journal rural en swahili pour les écoles, les églises... et endroits publics (marché, stades, grande bifurcation, parking...)
Conférence-débat/intellectuel et étudiants ;
Formation des membres d'Associations (scouts, association des femmes, des syndicats) par des séminaires et ateliers ;
Alphabétisation conscientisante (PAULO FRIER), surtout des femmes et des filles ;
Renforcement des programmes radiodiffusés en langues locales sur l'environnement ;
Formation des journalistes spécialisés en environnement ;
Organisation des jeux-concours en français et en swahili ;
Création d'une bande dessinée en langue locale pour la promotion de l'environnement ;
Tourisme écologique pour les nationaux d'abord ;
Création d'un centre de production de matériel didactique (dépliants, tableaux, bandes dessinées, montage film documentaire, autocollants, etc.).

Groupes cibles :

Les paysans ;
Les ménagères ;
Les travailleurs/employés ;
Les leaders d'opinions (autorité politico-administrative, chefs religieux, chefs de collectivités et groupements)
Les éducateurs

2. Partenariat

L'OBNIL compte collaborer plus étroitement avec l'ICCN (Ministère de la Conservation de la Nature).

Les Institutions Etatiques :
Ministère de l'Intérieur
Ministère de l'Agriculture
Ministère du Développement Rural
Ministère des Affaires Foncières.

ONG Internationales :
IBN (Banque Mondiale)
WWF
D.D. Fossey
GTZ

ONG locales :
Les religieux/Confessions
Les réseaux environnementaux
CREF
Les membres du R.O.I.B.NIL
Réseau des organisations du Bassin du Nil
Réseau des organisations de l'I.B.N.

Les besoins exprimés par l'OBNIL sont les suivants :

-Appui à la création d'un centre d'information et de recherche sur l'environnement du Bassin du Nil (C.I..R.B.N.)
-Appui au centre de production de matériel didactique pour l'éducation mésologique du public ;
-Appui au bureau de l'OBNIL en bureautique complet d'un système de reproduction documentaire semi-industriel pour la diffusion des messages ;

-Matériel audio-visuel pour la sensibilisation (caméra TV, magnétoscope, écran mobile, projecteur de l'ordinateur, retro-projecteur + consommables ;
-Moyens de locomotion (jeeps, motos, vélos) pour la supervision d'activités de sensibilisateurs ;
-Création d'une bibliothèque spéciale de l'IBN

L'OMT & SP : Observatoire du Milieu de Travail e de Santé Publique est un centre de recherche du CUR (Centre Universitaire de Ruwenzori) qui a besoin :

- d'une bureautique pour les chercheurs ;
- d'un appui à la recherche – action e matière environnementale ;
- d'un appui au séminaire de formation de formateurs, aux ateliers et colloques.

Le CARES : Le Centre Africain de Recherche en Education Sanitaire de l'Institut Supérieur des Sciences Médicales (Istem/Butembo) qui a besoin d'un:

- appui à la publication régulière de la revue ;
- appui des chercheurs à leur abonnement à l'Internet ;

ISPH : L'Institut Supérieur de Pêche et Hydrologie a besoin :

- d'un appui à la construction des bâtiments ;
- d'un appui pour l'équipement des laboratoires ;
- d'un appui de la recherche en Eau (hydrologie et hydrobiologie)

ISEAVF : Institut Supérieur des Etudes Agricoles Vétérinaires et Forestières/Kirumba, renforcement de capacités en :

- appui à la section Foresterie (laboratoire, documentation et bureautique)
- appui aux chercheurs en agro-foresterie.

ISDR/BENI :

- appui aux chercheurs en agro-foresterie ;

UCG :

- appui aux recherches sur la protection des sols, reboisement.

UNILUK :

- appui aux chercheurs intéressés à la recherche sur l'Education mésologique ;

Suivi et évaluation : Mise en place d'un plan de suivi et d'évaluation avec les indicateurs comme :

- Nombre de sensibilisateurs formés par territoire ou par groupement/collectivités ;
- Nombre de formations réalisées par territoire et par catégories sociales ;
- Nombre de personnes sensibilisées par groupement et quartier ;

L'évaluation tous les six mois, soit 2x/ou avec des indicateurs communautairement acceptés.

4. Réalisation de l'OBNIL

2 séances de sensibilisation des étudiants des universités (lors des conférences) sur le site en 2004.

La société civile de Butembo (sensibilisation)

Lors de la collation des grades de l'ISEAV/Kirumba ;

Réalisation d'une carte reprenant le Bassin du Congo au Nord-Kivu ;

Création du réseau des ONG/Association du Bassin du Nil.

5. Principales contraintes constatées sur terrain par l'OBNIL :

Manque de motivation des journalistes ;

Absence de journalistes formés en environnement ;

Absence de journaux environnementaux ;

Absence de moyen de locomotion pour sensibilisateur ;

Absence de service de surveillance climatologique ;

Pauvreté de la population en général ;

Ignorance des solutions alternatives par la population paupérisée et traumatisée par les conflits et nombreuses guerres ;

Inexistence des écoles professionnelles de vulgarisateur mésologique ;

Désintéressement des programmes environnementaux par rapport aux habitants riverains des aires protégées ;

Insécurité (Kanyabayonga, Goma e Ituri)

Absence de dédommagement des anciens propriétaires fonciers du PNVi ;

Mauvaise gestion des terres par le droit écrit au détriment du coutumier pourtant reconnu

IV. Les opportunités.

L'existence des Etablissements scolaires, secondaires et supérieurs impliqués dans les approches environnementales (HCG, ISPH, ISEAVF, ISDR, IST, UNILUK et le CVR avec l'ouverture de graduat en sciences avec une option de Gestion de l'environnement.

L'existence des ONG de l'environnement OBNIL :

OBNIL (Observatoire du Bassin du Nil)

ADRLE (Association de Développement de la Région du Lac Edouard)

CAUB (Consortium pour l'Agriculture Urbaine de Butembo)

ASMEDI (Appui à la santé en messageries au développement et au traitement des informations)

RGT (Réserve de Gorilles de la TAYNA)

CPDI/BINGI (Centre pilote de développement intégré de Bingi)

PEEVI/KACHECHE, AIOD, PAL (Programme d'Action Locale), SYDIP, CEPHADES, IED, UFEDI, FOPRADI, METRABU, LOFEPANOKI, CEDAK, HYFRO, BECOGEN, AMCKY, CEPRO

Les écoles et Instituts supérieurs

CUR, UCG, ISEAVF, ISPH, ISDR, UNILUK

Il existe de nombreux cadres biologistes et écologistes formés à KISANGANI ou ailleurs, de même que les Professeurs d'Universités ;

L'existence des radios communautaires et étatiques ;

L'existence de quelques salles polyvalentes dans de nombreuses paroisses.

3. Conclusion et Recommandations :

Dans une recherche en cours intitulée « L'éducation mésologique des écolières congolaises est le gage de notre développement humain durable », nous avons émis comme hypothèse de travail suivante : pour espérer infléchir la tendance actuelle, il faudrait une forte éducation des filles, car ce sont les plus nombreuses instruites. Pouvoir se marier et sachant qu'éduquer une femme c'est éduquer un peuple.

Les recommandations que nous, membres d'OBNIL, faisons à ce niveau sont :

1. Que l'IBN fasse un plaidoyer urgent auprès de tous les puissants de ce monde, ceux qui s'estiment omis de nature pour débarrasser nos aires protégées de bandits armés qui tuent des hommes et y détruisent la biodiversité. C'est très urgent pour l'humanité. la prochaine assise, nous vous ferons un exposé sur les dégâts que nous avons constaté ça et là dans le Bassin du Nil.

2. Que l'Administrateur, par les bureaux de la Coordination du Congo pour l'IBN, soit physiquement présent dans le bassin du Nil. Et les ONG qui nous accompagnent ont proposé la ville de BENI ou à défaut celle de BUNIA.

3. Que l'IBN nous appuie dans la cogestion d'observation pour mieux réaliser notre éducation du public et pour nous permettre de faire un travail de montage ;

4. Que les Instituts secondaires, supérieurs et Universitaires avec un département d'environnement et opérationnel dans le Bassin du Nil soient appuyés. C'est le cas principalement de l'ISPH (Institut Supérieur de Pêche et Hydrologie) de l'ISEAVF (Institut Supérieur des Etudes Agricoles, Vétérinaires et Forestières), du CUR (Centre Universitaire de Ruwenzori avec son département de Santé Publique et l'option Gestion de l'environnement), de l'UNILUK (Université de Lukanga) avec son département de Santé Publique.

5. Renforcement des capacités des Associations déjà opérationnelles et en réseau de promotion de l'IBN.

6. Certaines ONG sont entrain de travailler sur le glissement des populations des contrées surpeuplées et environnant le PNV vers l'Ouest moins habitée avec plus du moins de bonheur. Elles nécessitent un appui : c'est le cas de SEIPI, de l'AIOD, de CPDI/BINGI.

Le tracé d'une route parallèle à la route de la... GOMA-ARU, à l'Ouest, faciliterait l'opération et la lutte contre la pauvreté.

7. Puisque la population de cette région n'a qu'une seule source d'énergie pour son aliment, le bois de chauffe extrait des aires protégées ou le long du Bassin du Nil, l'aménagement du barrage de MUGHOMBA, avec des possibilités de près de 40 Mégawatts, pour diminuer la pression démographique sur la couverture végétale du bassin du Nil disponibilisant l'électricité dans les milieux ruraux.

8. Que tout le monde se souvienne de l'urgente nécessité de protéger l'historique site d'ISHANGO, berceau de l'humanité pour certains historiens. Comme par bonheur, ce très important lieu archéologique se trouve en DC, au Nord-Kivu et dans le territoire de Beni, à quelques 5 km de l'estuaire de la SEMULIKI. Pour mémoire, les chercheurs belges en 1958 y ont découvert la plus vieille calcullette du monde ; elle aurait entre 12 et 16.000 ans. Les

spécimen se trouvent au Musée de Tervuren. L'autre exemplaire a été retrouvé plus haut, au Soudan, toujours dans la vallée du Nil.

Voilà, chers participants, ce que souhaitent nos populations afin d'espérer vivre plus humainement, tout en contribuant à la protection de notre environnement. L'éducation relative à l'environnement reste l'arme efficace pour combattre la pauvreté et un outil pour le développement intégré, développement endogène, développement durable ou développement humain valable tel que souhaité par le PNUD.

Je vous remercie.

Références de la Communication de l'OBNIL

Ouvrages

G. DEFOUR, Le Développement rural en Afrique Centrale – théories et essai d'analyse, Editions Bandari, Bukavu, 1994.

M. Maldogue et Coll., les grands problèmes environnementaux, ERAIFT, Kinshasa, 1999.

M. Maldogue et K. LUMANDE, Education et Ethique mésologique, ERAIFT, septembre 1999.

PNUD, Rapport sur le Développement humain durable, New York, 2002.

Etudes

T. KAMBALE MALUMALU, La présence des Hima dans le Parc National des Virunga à KARURUMA (RDC) : Un défi face à la population ; Butembo, Janvier 2004.

I.E.D. (Institut d'Expertise pour le Développement), Profil de la pauvreté et de malnutrition des enfants âgés de 0 à 5 ans dans la Paroisse de Bunyuka, février 2004.

M. MALIKWISHA, De la Rémunération du travailleur illettré en RDC, cas de la ville de Kinshasa, F.C.K. – Kinshasa 2000.

Autres documents

M. MALIKWISHA, L'éducation mésologique des écolières congolaises, gage du développement humain durable (étude en cours).

OBNIL, présentation de l'Observatoire du Bassin du Nil, prospectus.

P. WASANGAVOLO P., le Nord-Kivu touristique en poche, ISAD, Goma 2002.

Les médias et l'éducation/sensibilisation du public sur les questions environnementales

Par Mlle Sara MUJINGA, sarinemujinga@yahoo.fr

Secrétaire Générale du réseau Média pour l'environnement et le Tourisme (M.E.T)



Contexte historique (background)

Média pour l'environnement et le tourisme, M.E.T en sigle, est un réseau des journalistes et professionnels de médias créé par un groupe de journalistes qui se spécialisent bénévolement sur les questions environnementales et qui travaillent et diffusent dans leurs chaînes audio – visuelles et leurs journaux tous les aspects de l'environnement, du tourisme et de développement durable dans le souci de mieux intégrer la population aux mécanismes de développement durable et pour l'encadrement de celle – ci dans la gestion durable de ressources naturelles dont l'eau, la forêt, etc.

Créé le 05 juin 2000, notre réseau s'est chargé de soutenir toutes les actions de l'environnement, la promotion de l'éco-tourisme notamment la sensibilisation du public et la vulgarisation des textes des lois relatives à la gestion de l'environnement, des Conventions Internationales, les campagnes sur les dossiers brûlant tels que ceux relatifs à l'eau, à la forêt, à l'assainissement du milieu, à la biodiversité, etc.

2.0. Réalisation (Etude de cas succès et/ou d'échec)

Etude de cas succès:

MET a organisé « les Premières Journées de sensibilisation des professionnels des médias de l'environnement et du tourisme » à Kinshasa, du 3 au 4 juin 2003.

A travers ce forum, MET poursuivait comme objectif général le renforcement des capacités des professionnels des médias du Secteur Environnement avec comme actions principales : la vulgarisation des textes de lois du secteur Environnement, la participation des communautés locales à la gestion des ressources naturelles de leur terroir dont la forêt et l'eau et le concept du Développement durable.

L'atelier poursuivait comme objectifs spécifiques la définition des concepts clés du domaine de l'environnement et le rôle des professionnels de médias du Secteur Environnement dans la recherche des solutions et l'établissement d'un partenariat entre le réseau et le milieu politico administratif et technique de notre secteur d'intérêt. Il s'agissait notamment du Ministère de l'Environnement, de l'Institut Congolais de Conservation de la Nature (ICCN), de l'Institut des Jardins Zoologiques et Botaniques (IJZB), des ONG de gestion de l'environnement, etc.

A la fin de l'atelier, les bénéficiaires ont acquis des outils et méthodes sur les connaissances environnementales.

Etude de cas d'échec:

Aujourd'hui, les confrères de l'audiovisuel du réseau MET sont confrontés à des problèmes financiers qui ne les permettent pas de monter régulièrement des émissions. Ainsi ils sont obligés à rediffuser à plusieurs reprises les mêmes émissions.

Pour ceux de la presse écrite, le problème se pose au niveau de nombre de publications par semaine. Car la plupart de journaux négligent les informations à caractère environnemental sous prétexte qu'elles ne les aident pas à vendre par rapport aux articles à caractère politique. Donc, ce domaine devra être subventionné :

2.1. Réalisations sur le plan des médias électroniques

MET ne dispose pas des moyens nécessaires qui peuvent lui permettre d'avoir des réalisations sur le plan des médias électroniques : site web, CR-rom, ... Cependant, elle reçoit des documents du Programme des Nations Unies POUR L'environnement, PNUE en sigle, de l'Union mondiale pour la Conservation de la Nature / Bureau Régional de l'Afrique centrale (UICN / BRAC) et d'autres organisations à caractère environnemental par l'internet.

2.2. Réalisations sur le plan des médias audio-visuels

Il y a quelques années, il était difficile de trouver des émissions à caractère environnemental sur les chaînes de télévision et il y avait pas autant de chaînes de télévision qu'aujourd'hui.

Mais actuellement, presque toutes les chaînes de télévision ont une émission qui traite de l'environnement. Nous citerons entre autres les cas de : Karibu Environnement à la Radio Télévision Nationale Congolaise (RTNC), Atlas Congo chez Antenne A, Ecotours chez Canal Kin,...

Il faut noter que dans certaines chaînes, il y a un espace prévu dans les Journaux Télévisés pour tout événement à caractère environnemental. C'est le cas des chaînes de télévision telles que : Raga TV, Tropicana, Télé Kin Malebo (TKM)...

2.3. Réalisations au niveau des documents imprimés

MET a fait publier plusieurs articles à caractère environnemental dans les journaux locaux tels que chez la Référence Plus, Le Potentiel, Le Phare, L'Avenir, Uhuru, Le Palmarès, l'Agence Congolaise de Presse (ACP) et bien d'autres.

Toutes les manifestations tant nationales qu'internationales du domaine de l'environnement sont publiées dans les journaux énumérés ci-dessus. Par exemple les Journées internationales de l'environnement (5 juin), de l'eau (22 février), de l'arbre (5 décembre), des zones humides (2 février), la campagne de sensibilisation sur la protection de Bonobo ou singes nains menée en 2003, la vulgarisation du code forestier en 2003, etc. ont fait l'objet d'une large diffusion.

3.0. Qu'est-ce qui doit être fait pour plus d'efficacité ?

MET est une structure intermédiaire entre les techniciens et le public qui se charge de faire digérer le langage technique du domaine de l'environnement. Cependant, il est confronté aux difficultés d'ordre logistique et financier pour bien remplir sa mission.

Par exemple, l'organisation des premières journées de sensibilisation des professionnels de médias de l'environnement et du tourisme du 3 au 4 juin 2003 a coûté 3.299 \$ US pour un effectif de 30 personnes.

Eu égard à ces difficultés et en vue de réaliser ses objectifs qui consistent généralement à lutter contre l'ignorance de la population, MET sollicite que l'Initiative du Bassin du Nil, IBN en sigle, puisse l'aider à réaliser ce genre d'activités ne fût-ce qu'une fois par mois.

En plus de cela, l'aider à éditer les documents de travail et autres supports de sensibilisation en mettant à sa disposition des outils informatiques et de reproduction ainsi que les moyens financiers y afférents.

Résultats attendus :

Création d'une banque de données et d'une bibliothèque pour les professionnels de médias du secteur Environnemental ;

Création d'un site Web diffusant les informations du secteur Environnement ;
information, éducation et formation du public sur les questions ayant trait à la protection environnementale en général et de l'eau en particulier, etc.

4.0. Opportunités de collaboration

La République Démocratique du Congo est un pays d'immenses potentialités naturelles pouvant assurer son développement socio-économique si la gestion est faite rationnellement afin de satisfaire les besoins sociaux de la population et assurer la pérennité pour les générations futures.

Cependant, notre environnement subit chaque fois des pressions dues aux activités anthropiques consécutives à la pauvreté des citoyens, à la pression démographique et à l'ignorance des conséquences dues à la mauvaise gestion de l'environnement.

Les principaux problèmes de l'environnement sont notamment :

la gestion des ressources en eau : pollution liée à l'état de l'insalubrité dans nos centres urbains, à l'activité industrielle, pétrolière, aux mauvaises pratiques d'exploitation minière ;

la conservation des terres : la perte des terres arables résultant de l'érosion de sols et de l'ensablement ; conséquence inadéquate de la législation foncière marquée par la dualité entre l'Etat et le pouvoir coutumier ;

la perte de la diversité biologique et des écosystèmes par la destruction des forêts et des espèces endémiques ;
l'insalubrité de l'environnement urbain : problèmes d'évaluation des eaux usées, la mauvaise gestion des déchets solides, l'urbanisation anarchique ;
les catastrophes naturelles : manque des prévisions des inondations, de la sécheresse, etc.

Cette liste, loin d'être exhaustive, se trouve au centre des préoccupations des journalistes et des médias pour la gestion et la protection de l'environnement. Et les solutions à ces problèmes environnementaux passent par un réel et véritable soutien aux programmes, projets et actions que doivent entreprendre tous les acteurs du secteur de l'environnement. Dans cette recherche de solutions, le rôle des médias est non négligeable.

Dès lors, la création d'un cadre d'échanges et d'analyses et d'un partenariat sincère impliquant les professionnels de médias aptes à sensibiliser le public sur les problèmes prioritaires de l'environnement en RDC en général et dans la partie congolaise du bassin du Nil en particulier s'avère important.

Ce qui constituera un relais précieux pour l'information et la sensibilisation des leaders capables d'informer la population sur le bien fondé d'un environnement sain dans le développement du pays.

C'est dans cette optique que MET sollicite :

la mise à sa disposition des facilités pour l'accès, l'obtention et la diffusion de l'information environnementale ;
l'organisation des séminaires de formation de renforcement des capacités de ses membres ;

l'intervention des bailleurs des fonds pour l'implantation du réseau à l'intérieur du pays ;
le recours au réseau de toute couverture médiatique des activités du secteur de l'environnement en général et des activités de l'IBN en particulier ;
des moyens pouvant l'aider à effectuer des missions de terrain afin de récolter l'information à la source.

Par ailleurs, MET suggère que l'IBN accorde un soutien particulier à la RDC pour la finalisation du projet d'élaboration du code de l'eau.

Dans le cadre de ses attributions MET se charge d'exploiter toutes les voies et possibilités de collaboration avec les écoles. Il se chargera aussi de renforcer ses capacités en échangeant son expérience avec d'autres associations à caractère environnemental à différents niveaux à savoir sous-régional, régional et international.

Les medias un support a la conservation : cas de cosmos, notre monde

TUVER WUNDI

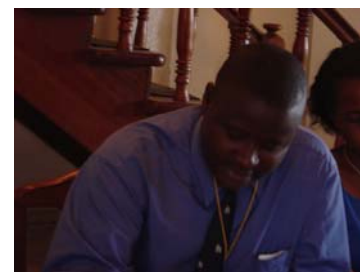
Journaliste Chargé du programme Cosmos, Notre Monde

Tél : 98610977,0813127252

Mail : tuverchristine@yahoo.fr ; cnotremonde@yahoo.fr

Site : www.dianfossey.org

Goma Ressources Center/DFGF-E



Introduction.

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs ,

Il est pour nous une agréable occasion ce jour de nous tenir devant votre auguste assemblée pour parler en peu de temps du sujet que nous intitulons : LES MEDIAS, UN SUPPORT A LA CONSERVATION, en parlant spécifiquement de l'expérience du programme COSMOS NOTRE MONDE que nous animons voilà bientôt 6 ans.

En effet il est relevé dans les milieux qui nous entourent un constat après analyses et études menées par nous, que l'ignorance est un fléau capable de détruire l'homme et son entourage immédiat si l'on ne prend pas garde afin de lutter contre celle-ci. C'est ce qui nous a amené depuis avril 1999 à entreprendre un programme de sensibilisation et d'éducation afin de contribuer tant soit peu à la protection et la conservation de la nature à notre manière.

Prenant pour sous bassement l'adage d'un sage qui dit je cite : < mal informé un homme est sujet, mais bien informé il devient citoyen > ; nous nous réjouissons à ces jours de piloter un vaste programme qui a réduit l'ignorance des populations vivant dans cet environnement laissé à son triste sort. Je me presse ici à étayer ce que peut être l'impact des médias dans tout processus de développement et de conservation.

Du rôle des médias

Plusieurs compréhensions peuvent se dégager de ce terme MEDIA qui reste défini selon LAROUSSE comme : Technique de diffusion de la culture de masse telle que la RADIO, la TELEVISION , LA PRESSE.

C'est ainsi que jouant le rôle de canal de diffusion d'un message donné afin d'éduquer, former, informer et divertir une masse ; l'utilisation de ce support est d'un impact considérable dans la transmission des idées d'une classe déterminée pour obtenir un résultat voulu. Poussé par le souci de protection et conservation, profitant aussi de notre position dans le domaine de la presse, nous utilisons ce canal pour vulgariser les valeurs positives vis-à-vis de la protection et conservation de la nature en général et plus particulièrement des certaines espèces rares en voie de disparition.

Avec la possibilité d'atteindre une masse importante en même temps, tous les formats que présente le monde de media nous servent afin de donner la bonne matière à la communauté en utilisant un langage compréhensible pour ainsi recueillir d'elle une implication dans la conservation.

A ces jours, notre fierté reste grande au regard des résultats que les supports radio, télévision et presse écrite fournissent au monde d'écologiste que nous sommes.

Cosmos notre monde

Ce programme ayant été conçu comme canal de vulgarisation, de diffusion, de promotion et de découverte des valeurs positives du domaine de la protection du gorille en particulier et de la nature en général a été lancé dans la masse le 25 avril 1999. Axé sur les débats, les échanges, la promotion et l'épanouissement de l'homme, Cosmos, Notre Monde est longuement resté un carrefour des organisations environnementales appuyant les institutions de l'Etat dans leurs différentes missions. Ce programme avec plusieurs facettes a été conçu par Tuver Wundi encouragé par Vital Katembo afin de donner à la masse les règles de jeu lorsqu'on se situe dans un environnement quelconque. C'est ainsi qu'à travers lui et ses volets, plusieurs clubs natures sont aujourd'hui fonctionnels. C'est le cas de la plateforme « les verts » ; les clubs des amis des gorilles et autres.

Des réalisations.

Cosmos, Notre Monde reste un programme soutenu et financé par l'organisation charitable « The Dian Fossey Gorilla Fund ». Il a déjà réalisé plus de 280 émissions radiodiffusées sur

les ondes de la RTNC tant à Goma, à Butembo, à Kinshasa que sur les chaînes internationales car servant d'alerte au moment que cela s'impose sur un cas touchant le bien être de l'environnement. Il a suscité auprès des artistes musiciens des orchestres tel : Top VARIA ANGELICA, TOUT CHIC OBG MUSICA et Feel Africa Band l'innovation dans la créativité des mélodies musicales liées à l'environnement dont la dernière production reste le maxi-single <Kwetu > avec POPAL ISSE de Butembo.

A côté de ces œuvres, ce programme a réalisé un documentaire vidéo de 29 minutes sur les gorilles de Djomba et se propose bientôt de produire d'autres sur divers sujets car le tournage d'image est en plein chantier.

Dans le volet contact avec la masse, depuis 1999, toutes les festivités des journées mondiales de l'environnement et de l'arbre donnent l'occasion à des milliers des couches des jeunes et vieux de recevoir le message de protection à travers des manifestations sportives et culturelles orientées vers la jeunesse et autres couches actives de la population. C'est ainsi que plus de 4 tournois de football, 3 de basket-ball et 1 volley-ball nous ont permis de transmettre les messages retenus par le PNUE à différentes occasions et journée mondiale nous citons : La journée de l'environnement, celle de l'arbre et autres aux personnes qui parfois n'ont pas le temps de lire les journaux ni de suivre la radio et la télévision. En outre des séances des projections des films suivis des débats dénommés ciné-débats, nous ont permis d'atteindre d'une manière sélective certaines couches des dignitaires de la société.

Il est vrai que la sensibilisation de la masse nécessite un suivi et auto évaluation ce qui pousse notre programme à produire des concours radiodiffusés appuyés par des visites guidées en pleine nature. Ceci ne nous pousse pas de moins à omettre la formation à travers des séminaires ateliers et conférences débats orientés.

Conclusion

Cette expérience nous permet à ces jours de dire que rien dans le domaine de conservation ne peut marcher sans transmettre la bonne information à des termes clairs à un public cible en utilisant aussi des techniques appropriées. C'est là que les médias jouent pleinement leur rôle de support à la conservation. Nous sommes appelés à nous servir de ce grand support pour que la pression sur la nature et toutes ses composantes se retrouve diminuée si pas éradiquée pour que le développement prenne l'essor. On ne peut protéger que ce que l'on connaît » dit un adage.

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,

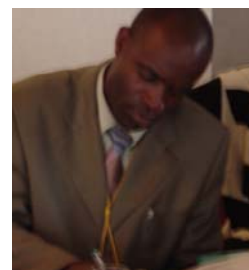
En clôturant notre intervention ce jour, nous invitons les différents acteurs du domaine de considérer que la population se met à détruire car elle ignore et l'outil médiatique reste l'une des pistes de solution à ce fléau. L'appui des grandes organisations dirigé dans les medias reste à ces jours sollicité pour multiples raisons et nous croyons fermement bien gérer les sources du Nil si nous transmettons la bonne information à la base. La bible dit je cite « Mon peuple péri par manque de connaissance » et nous disons : « Faisons de la destruction de la nature notre problème mais de sa conservation et protection notre emblème en exploitant les médias comme il se doit pour le bien être de tous. »

Je vous remercie.

La situation de l'Education Environnementale en RDC

MASUMBOKO Maurice

Expert du Ministère de l'Environnement, conservation de la Nature,
Eaux et Forêts et Conseiller chargé de l'Environnement et Assainissement



1.0. Contexte historique

La solution des problèmes aigus qui sont à l'origine de la crise de l'Environnement humain et du développement exige une large prise de conscience de la gravité de la situation que connaissent actuellement l'humanité toute entière, ainsi qu'une volonté d'action afin que, par l'effort concerté de tous, il devienne possible d'ouvrir de nouvelles voies débouchant sur des objectifs empreints d'humanisme, conforme à l'évolution même de l'homme, et en mesure d'assurer le progrès véritable de la société humaine.

Ainsi, on ne peut apporter des véritables solutions aux problèmes de l'environnement en partant de bases strictement techniques, mais un profond changement d'attitude et de comportement vis-à-vis de la biosphère dans un vaste esprit de responsabilité et de solidarité ne peut se faire que grâce à l'Education Environnementale.

Raison pour laquelle la première Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain organisée à Stockholm en 1972, a proclamé " Défendre et Améliorer l'environnement pour les générations présentes et avenir est devenu pour l'humanité un objectif primordial ".

La recommandation 96 de cette Conférence a attiré l'attention sur le fait que le développement de l'Education Environnementale constituait l'un des éléments les plus cruciaux d'une action globale visant à résoudre la crise mondiale de l'environnement.

En 1974, l'UNESCO et le PNUE élaborèrent pour l'Education Environnementale, une stratégie mondiale, comportant une série d'actions concrètes, échelonnées suivant un calendrier précis. Dans ce contexte fut organisé à Belgrade (Yougoslavie) en octobre 1975, le colloque international sur l'Education Environnementale, colloque considéré comme une étape

majeure, puisque c'est à cette occasion qu'ont été arrêtés la finalité les objectifs et les principes de l'Education Environnementale. Deux ans plus tard, octobre 1977, fut organisé par l'UNESCO à TBILISSI 'Géorgie, URSS', la conférence intergouvernementale sur l'Education Environnementale.

Après cette brève genèse d'Education Environnementale, disons ce qu'elle a été dans notre pays, la République Démocratique du Congo.

Depuis la création du Ministère de l'Environnement dans notre pays en 1975, l'Education Environnementale 'EE' se réalisait et continue à se réaliser, bien que de fois de façon disparate et même discontinuée, par quelques services du Ministère de l'Environnement à l'intention soit des écoliers soit des étudiants : 'visites guidées dans les parcs et jardins botaniques et zoologiques'. A ses débuts, ce processus d'Education Environnementale était limité à ces activités.

Actuellement le processus est de plus en plus pratiqué par un nombre croissant des ONG et des médias pour le grand public.

Vu son importance, l'idée d'une décennie pour l'éducation en vue du développement durable fut lancée par le Gouvernement Japonais en juin 2002 lors du Comité préparatoire IV 'Bali Indonésie' du sommet mondial sur le développement durable et cette idée a été approuvée au niveau politique le plus élevée en 2002 au SMDD de Johannesburg. Trois mois plus tard, elle était adoptée par consensus lors de la 57^{ème} session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, qui proclamait officiellement une décennie pour l'Education en vue du développement durable commençant le 1^{er} janvier 2005.

2.0 Politique et Législation nationale en la matière

Au niveau national, nous noterons l'absence d'une loi-cadre régissant ce domaine qui est l'Environnement – l'Education Environnementale en l'occurrence. Toutefois, il y a des textes éparpillés dans différents ministères qui ont dans leurs fonctions des aspects d'environnement. Un Comité est en train de travailler sur la loi-cadre. Il subit des apports divers avant sa vulgarisation qui logiquement devrait précéder son examen au Parlement en vue d'aboutir par la promulgation du décret présidentiel. Il est aussi à signaler le retard pris

pour rendre opérationnel le Comité interministériel en matière d'environnement, pourtant créé dès la création du Ministère.

Au niveau régional, le Ministère de l'Environnement de notre pays a intégré depuis un an et demi, au programme régional d'éducation environnementale des pays de la SADC. C'est le centre national d'information sur l'environnement 'CNIE' qui en est le point focal.

Depuis le point focal s'attelle à coordonner toutes les énergies afin d'amener à bon port ce processus. Ce programme exerce ses activités selon toutes les recommandations des Nations-Unies sur l'environnement depuis Stockholm jusqu'à Johannesburg. Pour se faire, les activités sont orientées en quatre axes à savoir : la politique – la formation – le réseau et les ressources matérielles.

A propos, un réseau a été constitué regroupant les composantes suivantes, :Gouvernement, ,les ONGs, les bailleurs des fonds et les autres partenaires devant appuyer les actions d'Education Environnementale.

3.0 Stratégie de mise en œuvre/mécanisme de coordination

3.1. Au plan informel

Pour ce type d'éducation, il est plus l'apanage des ONG et de quelques organes de presse écrite et d'autres médias. De fois aussi il y a quelques activités réalisées par les organismes publics.

3.1.1. Campagnes

Par le passé, dès la création du Ministère de l'Environnement, celui-ci battait campagne par les médias sur différents aspects de l'environnement.

Actuellement, les campagnes sont plus organisées par les ONGs avec le support des médias. Celles-ci ont pour finalité de pousser ou de mener la population à acquérir un sens de responsabilité élevé et des attitudes réfléchies vis-à-vis de leur environnement.

3.1.2. Production et distribution du matériel d' Education Environnementale et de sensibilisation

En ce qui concerne la production du matériel d'éducation environnementale, nous pouvons dire que dans le secteur public il n'y a pas grand chose à signaler mais c'est plus dans le secteur privé ou cette activité est plus active. On peut citer le cas de la revue Bonobo produit par la JPSC et le dépliant des ABC (Amis des Bonobos du Congo), la revue bleu-blanc, le journal info environnement, etc.

Généralement ces matériels sont distribués gratuitement aux populations cibles.

Quant à la sensibilisation, elle, aussi est l'affaire des ONG, qui, lors des journée d'environnement passe à la radio ou TV donner un message, participer à une émission spécialisée ou débat sur l'événement du jour. La sensibilisation est l'approche méthodique utilisée ou destinée au grand public. Les moyens et matériels pédagogiques mis en œuvre , sont des affiches, des chansons, etc.

Pour le Gouvernement congolais, toujours au plan non formel, deux directions à savoir ICCN et IJZBC' du Ministère de l'Environnement sensibilisent le public sur les notions de protection de la nature, le Ministère de la santé sur l'hygiène sanitaire, etc.

3.2. Au plan formel

Comme le stipulait la loi-cadre n 80/005 du 22 septembre 1980, l'enseignement national du Zaïre est dispensé sous trois formes à savoir :

- L'enseignement de type classique organisé en enseignement primaire, secondaire, professionnel, supérieur et universitaire,
- L'enseignement spécial organisé en faveur des personnes handicapées en fonction de leurs besoins et handicapes spécifiques,
- L'éducation non-formelle.

3.2.1. Cursus de formation

Eu égard au programme national de l'éducation en République Démocratique du Congo, il ressort ce qui suit :

a. au niveau maternel

Dans le programme national de ce niveau, il y a beaucoup d'activités qui reprennent les thèmes d'environnement mais qui ne sont pas enseignées dans l'entendement du processus d'Education Environnementale. A ce niveau, l'enseignement consiste à pousser ou à donner à l'enfant l'amour de la nature, du beau et à la curiosité.

b. au niveau primaire

Bien qu'en 1995, la 19^{ème} session de formation à la recherche sur l'éducation en Afrique 'FREA' qui organisait un atelier à Kinshasa sur la conception et l'évaluation des programmes francophones d'éducation en matière d'environnement à l'école primaire a trouvé son aboutissement avec les notions de santé et environnement, cet enseignement n'est pas assuré par l'ensemble des écoles du pays faute de la qualification des enseignants en la matière et du manque des documents appropriés.

c. au niveau secondaire

Bien que les ISP de notre pays ont ouvert le département de géographie-gestion de l'environnement dont les premiers diplômés seront à la disposition des écoles secondaires dès la rentrée scolaire prochaine, le programme national de ce niveau est muet sur les notions d'environnement à enseigner. Cependant il y a eu beaucoup de rencontres en faveur de l'élaboration du programme d'Education Environnementale à ce niveau d'enseignement.

d. au niveau supérieur et universitaire

Ici, nous notons d'abord la création il y a 2 ans dans les ISP du pays d'un département de géographie-gestion de l'environnement qui formeront les enseignants en environnement. Pour les Universités, à l'UNIKIN, par exemple, on note la création aussi du département de l'Environnement à la Faculté des Sciences, la présence des chaires UNESCO dont le volet environnement, la présence d'une école régionale d'aménagement et d'intégration des forêts 'ERAIFT' ainsi que des départements dont les aspects environnement sont très ressortis dans les facultés des sciences agronomiques 'eaux et forêts, gestion des ressources naturelles, etc.'

Cet enseignement vise à inculquer une éthique environnementale et utilise l'approche systématique comme méthodologie pour que la pluridisciplinarité de l'environnement joue son rôle.

Au Nord-Kivu, on note la création récente d'une institution supérieur d'environnement et conservation de la nature par LGADEC en partenariat avec DIANE FOSSEY GORILLA FOUND.

3.2.2. Activités d'Education Environnementale

En général, les activités sont sporadiques et discontinues faute des moyens. Toutefois, les ONGs sont très actives sur terrain mais certains services du Ministère de l'Environnement comme l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN), l'Institut des Jardins Zoologiques et Botaniques du Congo, le Centre National d'information Environnemental (CNIE) jouent un rôle important dans ce domaine.

4. Institutions œuvrant dans le domaine de l'Education environnementale

- Institutions publiques

On peut citer le Ministère de l'Environnement à travers ces différents services en l'occurrence le CNIE qui a en son sein le point focal d'Education Environnementale du programme régional de SADC. Le Chef de Bureau Noël KIAYA, doctorant en environnement et spécialiste en éducation environnementale a fait beaucoup d'interventions et de participations aux émissions radio et télévisées ainsi que l'organisation des éco-tourisme avec les agents du CNIE et un groupe d'étudiants et des professeurs.

L'ICCN avec son programme d'Education Environnementale du PNVi.

L'Institut des Jardins Zoologiques et Botaniques du Congo.

- Institutions privées

Beaucoup d'ONGs sont très actives. On peut citer :

1. La JPSC : Commission Justice, Paix et Sauvegarde de la nature ;

2. Amis de Bonobos du Congo ;

3. ROSE : Réseau des ONGs du secteur de l'Environnement qui regorgent

beaucoup d'ONGs.

4. MET : Média pour l'Environnement et Tourisme ;
5. A.C.T.A. : Association culturelle et Troupe des Atlantes ;
6. C.C.E.P.T. : Centre Congolais d'Education pour tous ;
7. E.S.E. : Education Sauvegarde de l'Environnement

5.0. Principales réalisations et étude de cas

Au niveau du Ministère de l'Environnement avec l'intégration de notre pays au programme d'Education Environnementale des pays de SADC, celui-ci a pu réaliser quelques activités :

L'organisation d'un réseau EE/SADC-REEP/RDC

Formation des Journalistes et membres du réseau SADC en EE

Emission radio-télévisée

Participation (communication) lors des Conférences et Atelier

Eco-tourisme en province avec un groupe des agents CNIE, d'enseignants et étudiants.

Encadrement des ONGs, étudiants etc.

Au niveau des ONGs :

Sensibilisation à Muanda sur le reboisement par le CCPN (Centre Congolais pour la protection de la Nature)

Sensibilisation itinérante dans les écoles par ESE

Sensibilisation par les médias par MET (Média pour l'Environnement et le Tourisme)

Production et présentation des pièces de théâtre sur l'environnement par la troupe ACTA.

6.0. Principales contraintes liées à l'Education Environnementale

Manque d'information

Non qualification des formateurs

Manque des moyens financiers

Manque des matériels didactiques devant appuyer ce processus d'EE

Manque d'intérêt

Manque de méthodologie appropriée et adapter à ce processus d'EE.

7.0. Opportunités et Recommandations

Le pays offre beaucoup d'opportunités pour mieux mener ce processus avec les nouvelles techniques de communication et d'information. On peut mentionner également la présence des ONGs en nombre de plus en plus croissant devant œuvrer à la base.

Recommandations

Créer un cadre juridique pour orienter tous les acteurs dans ce secteur d'EE.

Introduire l'EE à tous les niveaux et secteurs de la vie sociale

Assurer la formation des formateurs

Appuyer les structures gouvernementales déjà en place cas CNIE

Développer et produire des matériels didactiques appropriés pour l'EE

Former un réseau avec tous les acteurs possibles

Donner à l'éducation non-formelle sa place dans ce processus

Construire un cadre d'évaluation

Favoriser l'implication de la société civile dans ce processus

Adapter l'EE aux besoins du développement durable

Il faut une volonté politique soutenue

Utiliser les nouvelles techniques de communications et d'information pour atteindre le plus grand nombre de personnes. Développer une méthodologie appropriée à ce processus pour les pays du bassin du Nil

Donner les moyens financiers.

L'éducation environnementale dans les écoles de la rdc : Cas du Nord Kivu : Enseignement Primaire

Marcel KASONGO KONGOLO
Chef d'Antenne du Plan et Statistiques scolaires
EPSP/GOMA.



1. Contexte historique

L'enseignement Primaire a pour but de préparer l'enfant à la vie, de lui donner un niveau de formation générale, physique, civique, morale, intellectuelle et sociale.

« L'école doit donc former des citoyens producteurs, cultivés, consciencieux, libres et responsables, ouverts aux valeurs sociales, culturelles et esthétiques, spirituelles et responsables » (Charte de l'Education, 1992).

La pertinence et la signification des problèmes d'environnement au sein de l'Enseignement Primaire sont mal compris par le personnel enseignant faute d'une formation susceptible de leur permettre d'analyser, d'exploiter et d'assimiler certaines notions contenues dans le Programme National de l'Enseignement Primaire en son point 5 « Education pour la santé et l'environnement ». (PNEP de 2000).

La vie des êtres vivants est perpétuellement en péril, par pollution des écosystèmes terrestres, aquatiques et atmosphériques ainsi que par l'action dévastatrice de l'homme sur la faune et la flore.

Pour sauvegarder la planète dans une communauté qui se veut responsable, il est souhaitable de garantir la productivité durable de l'environnement local en gérant les sols, les eaux et la diversité biologique au profit de la communauté.

Par exemple, l'arrivée des réfugiés rwandais en 1994 est aujourd'hui à la base de la perturbation dans la composition de l'atmosphère et des problèmes de l'environnement au Nord Kivu.

Les autorités locales n'avaient pas arrêtés des mécanismes pour la protection du Parc National de Virunga, car elles avaient oubliées que c'est à partir du processus de photosynthèse que les phytoplanctons grâce à l'énergie solaire, transforment le gaz carbonique et les sels minéraux en substances vivantes et nutritives.

2. Politique et législation nationale en la matière

L'environnement étant l'espace où nous vivons, l'air que nous respirons, l'eau que nous buvons, le sol qui nous produit la nourriture et donne des minéraux, il faut une sensibilisation éducative pour éviter sa destruction et lutter contre le danger.

La République Démocratique du Congo vient de mettre à la disposition du personnel enseignant un programme National de l'Enseignement Primaire où est inséré le cours de « l'éducation à la santé et à l'environnement ». Cette nouvelle discipline complète bien les cours d'hygiène et de l'étude du milieu. Elle vise donc la santé de l'homme dans un environnement sain.

Dans ce programme, on cherche à prendre des mesures visant à sauvegarder et à protéger l'environnement (assainir, rendre sain, salubre, propre).

L'environnement pour un(e) écolier(e) c'est tout ce qui l'entoure c'est-à-dire sa maison, son école, sa famille, sa nature... la chose ou l'homme.

L'éducation à l'environnement favorise donc la perception des problèmes causés par la dégradation de notre milieu (environnement).

3. Mise en œuvre et mécanismes de coordination

Le programme étant la description ou le contenu d'une discipline et ou la liste des thèmes à traiter dans une discipline par niveau quelconque et une période scolaire, le plan pédagogique est déterminé par degré.

3.1. Cursus de la formation au degré terminal (5^e et 6^e années)

1. A l'issue du degré terminal, l'écolier (de 5^e et 6^e) doit être capable de :

Pratiquer l'hygiène individuelle et communautaire ainsi que le secourisme élémentaire en cas d'accidents domestiques.

Prévenir les maladies courantes dans son milieu.

Comprendre le rôle de l'alimentation pour la santé de l'enfant et des groupes vulnérables.

A travers les objectifs intermédiaires ci-dessus, on définit les objectifs spécifiques et détermine la matière.

Exemples : Leçon de « L'hygiène et secourisme »

a) Classe de V^e année

L'accent est mis sur :

Hygiène individuelle

Maladies de la peau et des phanères

Propreté des vêtements

Hygiène du milieu : on focalise l'attention des apprenants sur : Eau et boisson, Eau de bain tout en nommant les maladies, en expliquant les techniques de traitement et en citant les qualités de l'eau potable.

Maladies dues à l'eau de boisson : dysenterie, choléra, fièvre typhoïde... verminose.

Maladies dues à l'eau de bain : infections cutanées, bilharzioses, onchocercose

b) Classe de VI^e année

C'est dans cette classe où l'élève et son enseignant sont appelés à faire preuve du savoir-faire et savoir être pour résoudre les problèmes de l'environnement sous certains aspects notamment les effets de manque d'hygiène et d'informations.

Exemples : Leçon sur l'hygiène du milieu

Les latrines :

Qualités de bornes latrines

Entretien et utilisation

Techniques d'entretien

Les pollutions :

Définition de la pollution

Cause de la pollution

Conséquences des pollutions sur la santé

Mesures pour prévenir les pollutions

L'aménagement et l'entretien des points d'eau :

Définition d'un point d'eau

Qualités d'un point d'eau aménagé

Conséquences du manque d'entretien et de la mauvaise utilisation d'un point d'eau

Techniques d'entretien des points d'eau (nettoyage, désherbage...)

Les espaces verts :

Définition d'un espace vert

Importance d'un espace vert

Conséquences des espaces verts

Techniques d'aménagement des espaces verts

L'instruction ne consiste pas seulement à tout apprendre auprès de l'enseignant ; l'élève peut apprendre de ses parents, de ses camarades... car il y a une multitude des choses dans l'environnement (plantes, rivières, lacs, animaux divers et autres œuvres humaines du milieu local).

Il est donc nécessaire d'encourager les élèves à connaître leur environnement et la société dans laquelle ils vivent.

3.2. Matériels

Les matériels ci-après sont utilisés pour cette fin :

Supports écrits : manuels, textes, journaux, magazine

Supports visuels : images, photos, affiche, bandes dessinées, objets concrets.

Supports sonores : sketches, théâtre, concert...

Supports audiovisuels : films, vidéo... jeux télévisés.

Tout cela peut être soutenu par les visites à différents lieux d'attraction historique, culturelle et touristique.

3.3. Réseau scolaire de formation en matière d'éducation environnementale

Aucun réseau n'est systématiquement organisé pour cette éducation. Cependant, chaque enseignant exploite les directives méthodologiques contenues dans le PNEP pour mieux organiser la structure de la leçon d'éducation à la santé et l'environnement.

Pour permettre aux écoliers de profiter de sa leçon, le maître devra :

éviter l'enseignement théorique

solliciter la participation des écoliers

associer les écoliers à la découverte par l'observation l'information et l'esprit de créativité.

3.4. Projets scolaires et activités extrascolaires

Reboisement autour de l'école (terrain scolaire) et à la maison chacun dans sa parcelle et dans les lieux publics

Assainissement à domicile, latrines, poubelles...

3.5. Compétitions et/ou mécanismes de promotion

La politique scolaire ne prévoit aucun mécanisme pour promouvoir l'éducation environnementale dans les écoles.

L'homme reste l'élément central dans l'espace « environnement » du fait qu'il influence de façon négative les enfants sur l'environnement.

Son comportement influe sur l'attitude adoptée par les enfants vis-à-vis des plantes et animaux c'est-à-dire envers la faune et la flore.

3.6. Institutions Tertiaires de formation

IST

ISEAF

ISDR Grands Lacs

4. Partenariat

Le partenariat dans ce domaine n'est pas systématique. Toutefois l'ONG Kacheche s'intéresse aux écoles dans la vulgarisation des notions sur la protection des plantes et conservations de la nature.

Cet organisme invite certains élèves d'écoles cooptées par son assistant en éducation pour parler et en participer au cours sur l'environnement.

5. Réalisations (Etudes de cas qui ont réussi)

Reboisement de la ville par les élèves sous la supervision de l'ONG Kacheche.

6. Contraintes dans le domaine de l'Education Environnementale

Les problèmes de l'environnement sont dus au manque d'information dans les différents milieux :

a) Milieu urbain

Ignorance, manque des espaces verts, pollutions.

b) Milieu rural

Ignorance

Feu de brousse

Chasse incontrôlée

Mauvaise pratique culturale ou culture inadaptée

Mandations, érosions

c) Point de vue National

Négligence

Lois non adaptées aux réalités

Mauvaise application des lois

Manque d'une politique cohérente dans la gestion des ressources naturelles

Faible vulgarisation dans les écoles du programme sur la conservation de la nature.

7. Opportunités et Recommandations

Promouvoir la politique des villes propres, gérées rationnellement et dotées des espaces verts.

Reposer la faune et la flore pour leur reconstitution.

Reboiser la nature pour restaurer les écosystèmes dégradés

Réglementer la chasse et la pêche

Lutter contre la pollution

Adapter des bonnes méthodes culturales.

D'une manière particulière, il est impérieux de :

former les enseignants par tranche à l'éducation environnementale,

privilégier la méthode active-participative centrée sur l'apprenant,

élaborer le guide pédagogique de l'éducation environnementale,

fournir la documentation appropriée au personnel enseignant.

En cette période de trouble que traverse la RDC il est indispensable d'éduquer la population à vivre en symbiose avec l'environnement pour que la communauté locale contribue à conserver les systèmes entretenant la vie et la diversité des écosystèmes locaux.

Ainsi, protégeons tous l'environnement source de vie, car seul un corps en bonne santé peut fournir une activité intellectuelle remarquable.

Nous vous remercions.

Etude des cas de l'éducation et sensibilisation environnementale dans les écoles : cas de l'institut maendeleo par le WWF-Pevi

HAMULI REHEMA
WWF-PEVi/Kacheche



1. Introduction

Le WWF-PEVi/Kacheche est une ONG locale qui encadre plusieurs groupes cibles parmi lesquels figure les élèves. C'est pour cette raison que nous avons approché l'Institut Maendeleo situé dans la Commune de Karisimbi, ville de Goma, en Province du Nord Kivu, à l'Est de la République Démocratique du Congo. Avec cette école nous avons réalisé des activités non négligeables.

2. Objectifs visés :

Diffuser largement le message sur la conservation de la nature auprès de la jeunesse estudiantine
Eveiller la conscience de la jeunesse estudiantine sur la protection et la conservation de l'environnement
Inviter la jeunesse à participer massivement dans les actions visant la bonne gestion de nos ressources naturelles.

3. Activités

a. Education et sensibilisation

Exposé-conférence
Projection sur bande vidéo
Cours de sensibilisation avec différents thèmes
Visites éducatives dans le parc
Vulgarisation de la revue Kacher
Distribution de différents matériels éducatifs
Participation aux séances de sensibilisation dans d'autres écoles
Concours type génie en herbe
Stage

Nous tenons à vous signaler que les activités d'éducation et sensibilisation doivent avoir des résultats palpables. C'est ainsi qu'avec cette même école, nous avons réalisé les activités liées à la gestion des ressources naturelles.

b. Activités liées à la gestion des ressources naturelles

Après avoir installé le Club des Amis de la Nature de l'Institut Maendeleo, nous avons pu réaliser avec eux ce qui suit :

Plantation d'arbres dans leur concession scolaire
Aménagement d'un jardin des fleurs et d'un jardin potager dans leur concession scolaire
Participation à l'aménagement d'une plantation au Mont Goma

4. Stratégies liées à chacune des activités d'éducation / sensibilisation

1. Exposé conférence :

prise de contact avec le responsable de l'Institut
déterminer les enseignements à donner
choix de l'orateur
fixation de la date de l'exposé ou conférence
réalisation de la séance

2. Projection film

choix du thème
prise de contact avec le responsable
projection proprement dite

3. Cours de sensibilisation

choix du thème
prise de contact avec le responsable
séance de sensibilisation proprement dite

4. Visite éducative au parc
préparation des fiches du questionnaire
déterminer le lieu de visite
déterminer la date de la visite
prise de contact avec l'ICCN
déroulement de la visite

5. Vulgarisation de la revue Kacheche
contact avec la Division Provinciale de l'EPSP
préparation de la revue
distribution accompagnée du résumé de la revue

6. Concours type génie en herbe
préparation du questionnaire
préparation du calendrier
exécution

remise des prix (T-shirt Kacheche, revue Kacheche, petit matériel scolaire, plantules d'arbre, etc.)

5. Matériels didactiques utilisés :
appareil vidéo
bande vidéo sur les forêts, les aires protégées, conscientisation sur la conservation de la nature, etc.
flip chart
marqueurs
tableau blanc
appareil retro projecteur
groupe électrogène
mégaphone
diapo
différents manuels conçus par la maison Kacheche en matière de la conservation de la nature
différents cadeaux, etc.

6. Contraintes :
non existence d'un programme national en matière de l'éducation environnementale dans l'enseignement en RDC
les enseignants ne sont pas formés en matière de la conservation
le PEVi n'a pas un personnel suffisant pour sillonner dans toutes les écoles
au niveau de l'école, il n'existe pas de structure permanent qui s'occupe de ce genre d'activité
absence d'une documentation au sein de l'école

7. Suggestions :
Les suggestions sont liées à chacun des points se retrouvant dans les contraintes.

8. Leçons tirées :
-Nous avons constaté que certains élèves qui s'intéressent aux activités liées à la protection de l'environnement deviennent de véritables amis de la nature dans leur vie.

-Le concours génie en herbe permet d'évaluer les enseignements donnés et le niveau de compréhension des élèves en matière de l'environnement.

Appui du WWF-Pevi Kacheche dans les processus de l'éducation environnementale dans l'éducation formelle

Elie MUMPFANO
Animateur
Coordination à Goma : wwfpvi@yahoo.fr,
tél + 24398786922/8385532, BP 106 Goma
Bureau de liaison à Butembo : peviextnord@yahoo.fr ;



I. GENERALITES

Le Programme Environnemental Virunga (PEVi en sigle) est un projet de collaboration entre le Fonds Mondial pour la nature (WWF) avec l'Institut Congolais pour la Conservation de la nature (ICCN) initié en 1987 dans le but de trouver des solutions durables pour conservation des ressources naturelles Parc National des Virunga. Depuis 1988 PEVi Kacheche s'efforce d'intégrer l'Education environnementale et le développement durable dans les activités réalisées avec les communautés vivant autour du Parc National des Virunga (PNVi). Ce dernier, avec 8.000 km² est l'un des Sites du Patrimoine Mondial en RDCongo et il est le premier Parc National créé en Afrique en 1925 par le Roi Albert.

1. Objectif Principal

Contribuer à la conservation durable des écosystèmes du parc national des Virunga avec l'implication des communautés locales.

2. Objectifs spécifiques

Développer l'éducation environnementale et les campagnes de sensibilisation sur l'importance du parc national des Virunga ;

Gestion durable des ressources naturelles avec les communautés locales ;

Amélioration des relations entre Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN) et la population (résolution des conflits)

3. Rayon d'action

Le rayon d'action est le Nord Kivu en général mais le projet est plus actif dans les contrées périphériques du PNVi. WWF-PEVi travaille aussi dans le contexte de la conservation écorégionale des ressources naturelles du Rift Albertin qui inclut les pays suivants: RDCongo, Uganda, Rwanda, Burundi et la Tanzanie.

4. Les groupes cibles

WWF PEVi travaille avec la population structurée comme suit :

Les établissements scolaires (maternelle, primaire, secondaire et universitaire)

Les ONG locales et autres groupes organisés (Eglise, mouvement des scouts, ...)

Les autorités locales

Les agents du PNVi

Les animateurs Ecologiques locaux (ANIECO)

Les pygmées

Le public général

5. Les principales pressions humaines sur les ressources naturelles du PNVi

Installation des champs agricoles, des habitations et autres infrastructures sociales (marché, route,...)

Déforestation (sciage du bois, carbonisation, ...)

Braconnage (avec armes à feu, lance, pièges, ...)

Pêche illégale

II. COMMENT WWF PEVi APPUI L'EDUCATION ENVIRONNEMENTALE DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

II.1. EDUCATION ENVIRONNEMENTALE NON FORMELLE DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

1. Les stratégies d'éducation environnementale :

Depuis 1988 à 2003, WWF PEVi s'est investi dans l'éducation non formelle dans les écoles maternelles, primaires, secondaires et universitaires en vue d'éduquer la jeunesse sur l'importance du PNVi et développer une large campagne de sensibilisation sur les problèmes environnementaux, les risques et les solutions. Les stratégies sont :

- 1° Les leçons et exposés sur l'environnement
- 2° Les visites éducatives, les programmes de stage et de recherche
- 3° Production des matériels d'appui à l'éducation environnementale (magazine Kacheche, figurines, brochures, ...)
- 4° Campagne de sensibilisation, conférence –débat, théâtre, séminaire
- 5° Création des Eco clubs (clubs écologiques) dans les écoles
- 6° Mise au point d'une bibliothèque publique
- 7° Compétition environnementale
- 8° Projection cinématographiques
- 9° Développement des activités de gestion des ressources naturelles (plantation d'arbres, jardins potager, assainissement, ...)
- 10° Programme de V et Radio
- 11° Célébration des journées mondiales relatives à l'environnement (Journée mondiale de l'environnement, Journée mondiale de l'arbre,...)

2. Les résultats atteints de 1988-2000 :

Voici certains de multiples résultats atteints dans le cadre d'éducation environnementale dans les établissements scolaires autour du Parc National des Virunga :

Plus de 62 établissements scolaires atteints dans le cadre de l'éducation environnementale,
plus de 300.000 magazines kacheche (n° 1,2,3 et 4) produit sur l'environnement,
1.531 conférences-débats et exposés sur l'environnement en faveur de 114.676 élèves et étudiants.

II.2. IMPLICATION DE WWF PEVi DANS L'EDUCATION ENVIRONNEMENTALE FORMELLE

Depuis l'an 2000, le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel (EPSP) a publié le nouveau programme de l'école primaire où l'environnement a été intégré. Depuis lors WWF PEVi a entrepris les démarches pour appuyer les processus d'éducation environnementale dans la formation formelle dans l'enseignement primaire.

Ci dessous nous décrivons le niveau atteint dans ce domaine :

1° Renforcement des capacités du personnel du projet :

Un agent du projet vient d'être formé sur les Processus d'Education Environnementale dans l'Education Formelle pendant cinq semaines en Suède (Stockholm) et Afrique du Sud (Howick) en avril et juin 2004.

2° Etude de la problématique de l'éducation environnementale :

Deux ateliers de réflexion organisés avec 2 écoles (EP Kavaghendi et EP Masikilizano) soit 43 enseignants et 2 Chefs d'établissements de la sous division de l'EPSP Butembo ont permis d'identifier les contraintes majeurs à l'implantation de l'éducation environnementale dans l'enseignement primaire malgré la présence du programme national qui reprend les notions d'environnement.

3° Production des matériels de support à l'éducation environnementale :

A l'issue de la formation de l'agent du projet dans le processus d'éducation environnementale dans l'éducation formelle et grâce aux ateliers de réflexion avec les enseignants des 2 écoles pilotes, le projet a publié un matériel d'appui à l'éducation environnementale plus particulièrement pour documenter le cours de santé et Environnement de l'école primaire. Dans un premier temps 20 exemplaires sont déjà produits et une partie a été remis à la division provinciale de l'EPSP Beni et Butembo ; et aux 2 écoles pilotes pour prise de connaissance et préparer sa large diffusion officielle dans la province et la République.

4° Développement des compétences du personnel de l'EPSP et des écoles (organisation des ateliers de réflexion et séminaires de formation) :

Avec la division provinciale de l'EPSP Goma, la Division Urbaine de l'EPSP Goma et les sous divisions Beni et Butembo, des ateliers sont en préparation pour revoir le contenu de la brochure produite sur l'éducation environnementale et sa publication officielle tandis qu'un séminaire de formation sur l'éducation environnementale sera réalisé avec les enseignants de 4 écoles pilotes dont 2 à Butembo et 2 à Goma.

297 visites éducatives dans le parc national des Virunga et en dehors en faveur de 15.889 élèves et étudiants,

225 projections cinématographiques en faveur de 139.094 élèves
1071 étudiants et élèves enregistrés dans la bibliothèque
10 compétitions avec 519 élèves de 36 écoles
111 émissions radio sur l'environnement
2 publications sur l'orientation de l'éducation environnementale (basée sur l'expérience de PEVi kacheche à savoir un document sur les activités, approches et leçons tirées et un document sur le bilan des actions de WWF PEVi kacheche)
14 enfants pygmées appuyés dans la scolarisation.

3. Evaluation du programme d'éducation environnementale :

La méthode utilisée par le projet pour évaluer le programme d'éducation environnementale dans les écoles prend en compte les indicateurs suivants :

le type de réponse environnementale réalisée (activité de plantation d'arbre, d'assainissement...),
le type et nombre de matériel de support à l'éducation environnementale publié et distribué dans les écoles,
la communication établie entre le projet et les écoles (demande de stage, demande de séances cinématographiques ...)
participation des élèves dans les actions environnementales réalisées en dehors des écoles (journée mondiale de l'environnement, campagne de plantation d'arbre ...)
compétition environnementale (génie en herbe, émissions TV et radio)

4. Leçons tirées :

Parmi les différentes leçons enregistrées par le projet, voici certaines d'entre elles :

Lorsque les séances d'éducation environnementale sont appuyées par le matériel didactiques (figurines, films, images, ...) la compréhension est plus aisée et l'auditoire est plus dynamique.

Les activités environnementales réalisées en dehors des heures scolaires (conférence-débat, projection cinématographiques, visite éducative, compétition...) permettent aux élèves de renforcer leur connaissance sur l'environnement

Même si l'enseignant s'est servi des matériels didactiques pendant la leçon dispensée en classe, il est toujours indispensable de conduire les élèves dans la nature en vue de

développer leur sens d'observation et de compréhension des problèmes environnementaux

Pour assurer l'information et la formation permanente des élèves, des enseignants, des étudiants sur l'environnement, il est conseillé au projet d'éducation environnementale de publier régulièrement un magazine, un feuillet...sur l'environnement et de disposer d'une bibliothèque que l'on peut consulter à volonté et sans contrainte.

CONCLUSION

L'éducation environnementale dans l'éducation formelle est une voie indispensable pour atteindre le développement durable tel que déclaré par KOFFI ANNAN, Secrétaire Général des Nations Unies « L'éducation pour le développement durable doit avoir lieu à tous les niveaux maternelles, primaires, secondaires et universitaires » et MARCIO Barbosa Député de l'ONU « L'éducation doit être considérée comme une partie de l'Environnement ».

Etant donné que l'ONU a proclamé la décennie de l'Education pour le développement durable (2005-2015), WWF PEVi prévoit dans cette période contribuer à l'intégration de l'éducation environnementale dans l'éducation formelle de l'enseignement primaire. Le présent exposé constitue déjà un appel au partenariat avec les organisations qui sont d'une manière ou d'une autre intéressé par l'éducation environnementale et l'éducation pour le développement durable.

COMMUNIQUE DE PRESSE

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DANS LE BASSIN DU NIL

Les dix pays riverains du fleuve Nil, dont la République Démocratique du Congo, appuyés par le PNUD/GEF, la Banque Mondiale, l'Agence Canadienne de Développement et d'autres partenaires de développement, ont mis en place un mécanisme commun dénommé « Initiative du Bassin du Nil » pour protéger les ressources en eau ainsi que d'autres ressources environnementales en vue d'atteindre un développement socio-économique durable et de lutter contre la pauvreté.

Dans le cadre du Projet d'Action Environnementale Transfrontalière (NTEAP) de l'Initiative du Bassin du Nil, il sera organisé à l'Hôtel IHUSI à Goma, du 29 au 30 septembre 2004, un atelier national sur l'éducation et l'information environnementales. L'objectif principal de cet atelier est de mettre en place un cadre permanent d'échange d'information entre divers partenaires de terrain (ONG, Educateurs, chercheurs, professeurs, agents de développement, autorités locales) intéressés par cette activité.

En effet, les ressources environnementales du bassin du Nil sont exposées à une série de menaces entraînant des graves conséquences sur la santé et le bien être des populations et sur le développement socio-économique de l'ensemble de la région.

Les terres agricoles et les pâturages dégradés, la baisse de la qualité de l'eau, la diminution sensible des étendues des terres humides et des forêts, la surexploitation des ressources naturelles, le braconnage, la pollution hydrique et atmosphérique, l'accroissement des maladies d'origine hydrique, l'intensification des crues et des zones de sécheresse, le déboisement et les érosions sont autant de menaces environnementales qui pèsent sur l'ensemble du Bassin du Nil.

Parmi les causes à l'origine de ces menaces, on peut citer, entre autres, la forte croissance démographique, la persistance de la pauvreté, le déplacement des populations suite aux conflits, la mauvaise gouvernance et la faiblesse des institutions, les politiques macro-économiques inadéquates et le faible niveau d'éducation mésologique et d'information du public sur les questions liées à la gestion de l'environnement.

L'atelier national de Goma s'emploiera à analyser les causes et les conséquences des faiblesses constatées en matière d'éducation et d'information environnementales dans la partie congolaise du Bassin du Nil. Cet atelier débouchera également sur la création d'un « groupe de travail » qui constituera un cadre permanent de réflexion et d'échange d'information sur l'éducation et l'information environnementales.

Le PNUD/GEF, l'UNOPS, la Banque Mondiale, l'Agence Canadienne de Développement Internationale (ACDI ou CIDA) et le Projet NTEAP remercient les autorités nationales de la RDC, en particulier les autorités politico administratives de la Province du Nord Kivu de leur appui pour l'organisation de cet atelier à Goma.

LISTE DES PARTICIPANTS

N°	NOM & POST-NOM	Fonctions/Institution	Localisation	Adresse E-mail
01	Bernard DECHY CHINYABUUMA	ONG / Butembo	Butembo	bernardechy@yahoo.fr
02	Thaddée KATEMBO KAMBERE	Université Adventiste	Butembo	kakathaddée@yahoo.fr
03	Jean-Pierre KAKULE KATUMWA	Université Libre des pays des Grands Lacs	Goma	jpkkatumwa@yahoo.fr
04	KAMBERE VUTSOPIRE	Université du Graben	Butembo	Tél. 98298610
05	René MUHOMBO MUHIMA	Resp. Ecole Secondaire	Goma	Tél. 0813135246
06	Marcel KASONGO KONGOLO	Education Nationale	Goma	guellordka@yahoo.fr
07	LUNENO MUSUNZU	Resp. Ecole Primaire	Goma	0813182218 athangapw@yahoo.fr
08	Benjamin MUTALEMBA	ONG SECODEV	Goma	08484062 bonnymah@yahoo.fr
09	Justin CIPOPO Somerwa Byaya	ONG GIASI	Butembo	97703485 cipsomerb@yahoo.fr
10	KAMBALE KANIKI		Butembo	98605308 / 97702574 kanikimbikiro@yahoo.fr
11	REHEMA HAMULI	ONG PEVI Kacheche	Goma	98786922 / 08651726
12	Prof. PUNGA KUMANENGE	Université de Kinshasa	Kinshasa	pungaku@yahoo.fr 98266667
13	MAMBOLEO MUKANIRWA	Div. Provinciale Dév. Rur	Goma	
14	Dr. MALIKWISHA MENI	ONG Observation du Nil	Butembo	menimobik@yahoo.fr
15	ATHANGA – Pene – WILA	Coordonnateur Environ.	Goma	athangapw@yahoo.fr 0813129815
16	KAYEMBE DITANTA	Directeur / Membre NELTAC	Kinshasa	kayembedit@yahoo.fr
17	Dr. Ignace MUCHANGA	Division Provinciale Agriculture	Goma	98674859
18	Simon KANDUKI ZAMBY	Cons. du Gouverneur	Goma	simonkanduki@yahoo.fr 002508637848/0816895405
19	Lambert MUTIMA	FAO	Goma	mutimalambert@yahoo.fr 0818998498
20	Claude SIKUBWABO KIYENGO	ICCN	Goma	claudesik@yahoo.fr 98935355
21	Annette LUUTU	ONG AFED	Goma	afedrdc@yahoo.fr 97704644
22	MTANGALA LUMPU NSENGA	ONG Réseau CREF	Goma	reseau crefnk@yahoo.fr
23	PALUKU SIRIWAYO	Institut Supérieur Pêche	Butembo	vaincrelafaim@yahoo.fr 0813053714
24	TUVER WUNDI	ONG COSMOS	Goma	tuverchristine@yahoo.fr 98610977 / 0813127252
25	ELIE MUMPFANO	WWF	Goma	wwf@yahoo.fr Tél 97701985
26	MASUDI KILELEZI	Division Environnement	Goma	bmkilelezi@yahoo.fr
27	Maurice MASUMBUKO	Conseiller du Ministre	Kinshasa	-
28	Annie MWANA KAKUNGA	C.D. Environnement	Kinshasa	-
29	Sarah MUJINGA	ATB Environnement	Kinshasa	0815259367
30	Mado MULUMBA KABUYA	C.B. Environnement	Kinshasa	-
31	Joseph LITITIYO AFATA	Coordonnateur /NTEAP	Kinshasa	josepha@nileteap.org
32	MAUSHE KIDUNDO	Lead Specialist / NTEAP	Karthoum	mauschek@unopsmail.org